



UNE FEMME DE 26 ANS À LA TÊTE DE FAUX-MONNAYEURS

233 MILLIONS DE FAUX BILLETS RÉCUPÉRÉS

page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1424 Ven.18 - Sam.19 novembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ALI LASKRI DÉSIGNÉ PREMIER
SECRÉTAIRE DU FFS

AÏT AHMED ÉCARTE KARIM TABBOU

Page 4

C'EST LE 4^E P-DG EN DEUX ANS

SONATRACH : ZERGUINE REMPLACE CHEROUATI

Lire en page 5



Réouverture des frontières avec le Maroc

L'Algérie maintient sa position

Lire en page 3

Repères

10.000

personnes, pour la plupart des professionnels et des acteurs dans le domaine du bâtiment, ont visité le 6e Salon du bâtiment et de la construction de Sétif (SétifBat 2011) clôturé jeudi, selon ses organisateurs.

4

enfants ont été tués vendredi par une explosion d'origine inconnue dans la province de Nangarhar, dans l'est de l'Afghanistan, a-t-on indiqué de sources officielles.

1.200

bateaux étaient bloqués vendredi sur une section du Grand Canal Pékin-Hangzhou dans l'est de la Chine en raison d'un épais brouillard qui enveloppait la région, a déclaré un responsable chinois.

Un Algérien élu à la Commission du droit international de l'Onu



Le juriste algérien, Ahmed Laraba, a été brillamment élu jeudi à la Commission du droit international de l'Onu, a appris l'APS auprès de la Mission de l'Algérie aux Nations unies.

M. Laraba, 63 ans, a été élu, dès le 1er tour, pour siéger au titre de membre et expert à cette commission onusienne pour un mandat de cinq ans à compter du 1er janvier 2012, lors d'élections tenues au sein de l'Assemblée générale de l'Onu à New York.

Présenté pour l'un des neuf sièges revenant à l'Afrique, le juriste algérien a obtenu 144 voix, le classant ainsi en 3e position sur une liste de treize candidats africains (la majorité requise étant de 96 voix).

Titulaire d'un doctorat d'Etat en droit public international obtenu en 1985, M. Laraba est professeur de droit international à l'université d'Alger et à l'Ecole nationale d'administration (ENA). Il a également assuré des charges académiques en tant que professeur invité dans de nombreuses universités européennes et possède une expérience reconnue en matière d'arbitrage international et en tant que conseiller juridique, notamment devant la Cour internationale de justice.

La Commission du droit international de l'Onu est composée de 34 membres élus par l'Assemblée générale sur une liste de candidats présentés par les gouvernements des Etats membres de l'Onu. Les pays africains dont les experts siégeront à cette commission dès le 1er janvier 2012 sont l'Algérie, la Libye, l'Egypte, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Kenya, le Mozambique et la Tanzanie.

Appel à une prise en charge efficiente des sidéens

La nécessité d'œuvrer au "changement des représentations sociales" à l'égard des personnes vulnérables figure parmi les recommandations majeures émises jeudi à Oran par les participants aux Journées thématiques internationales consacrées à la pathologie du sida.

"La lutte contre la stigmatisation et la discrimination exige la mobilisation de l'ensemble des acteurs sociaux", a indiqué le directeur de l'Observatoire régional de la santé, le professeur Abdelaziz Tadjeddine, expliquant que "pour améliorer la prise en charge, il faut d'abord donner l'envie aux malades d'aller se faire soigner". L'ouverture de cadres d'expression pour les personnes vulnérables est préconisée afin de garantir plein succès à la démarche visant à consolider la lutte contre la sérophobie et autres préjugés, a souligné, à ce propos, le Pr. Tadjeddine, également président de l'Association de protection contre le sida (APCS). Les participants ont suggéré, dans ce cadre, la mise en place de réseaux de prise en charge locaux et régionaux ainsi que la formation ciblée des personnels de la santé à l'effet d'assurer une meilleure prise en charge du dépistage. Ils ont en outre insisté sur la formation des partenaires sociaux afin de renforcer leurs connaissances aux plans juridiques et législatifs, tout en mettant en relief l'importance de la sensibilisation, à commencer par la cellule familiale (du patient).



Les excuses de la Fédération camerounaise de football



La Fecafoot a présenté mercredi ses excuses à son homologue algérienne pour le "désagrément causé à la grande famille de football", suite à l'annulation de la rencontre amicale face à la sélection algérienne, mardi soir au stade du 5-Juillet, a annoncé la FAF.

"La Fédération algérienne de football a reçu aujourd'hui une correspondance de la Fédération camerounaise de football, signée par le président Iya Mohamed pour exprimer ses regrets et s'excuser du désagrément causé à la grande famille de football", indique la FAF sur son site officiel.

L'équipe des Lions Indomptables du Cameroun ne s'est pas déplacée à Alger pour affronter les Verts en match amical, pour une histoire de prime de présence impayée par les responsables camerounais.

"Ces excuses et regrets ne dispensent pas la Fédération camerounaise et son équipe nationale des réparations pour les très graves préjudices

sportifs, moral et financier causés à la FAF", précise l'instance fédérale qui a décidé de saisir la FIFA.

Dixit

Karim Djoudi :



«La crise du déficit budgétaire dans des pays du sud de l'Europe aurait des répercussions sur les recettes algériennes d'hydrocarbures à moyen terme ce qui impose un nouveau regard sur le rôle du budget de l'Etat dans le financement de l'économie (...) Sur les 3 à 4 années à venir, il y aura des répercussions (de la crise) sur les recettes extérieures du pays et c'est pour cela qu'un nouveau regard sur le rôle du budget dans le financement de l'économie s'impose.»

Google se met à la vente de musique

Le groupe américain de l'internet Google a inauguré mercredi une nouvelle plateforme pour la vente de la musique sur la toile, concurrençant ainsi les boutiques en ligne iTunes d'Apple et Amazon, pionnières dans ce domaine. L'annonce a été faite par le directeur des produits de Google, Paul Joyce, qui a dévoilé lors d'une présentation à la presse à Los Angeles la plate-forme d'applications et de contenus numériques du groupe (films, musique, etc), l'Android Market. Baptisé Google Music, ce service, selon Google, est accessible et il est possible d'acheter des titres sur Android Market et Google Music sera porté prochainement sur les smartphones (téléphones intelligents) et les tablettes numériques équipés du système d'exploitation du groupe, Android. Des accords ont été conclus avec trois grandes maisons de disque mondiales: Universal, EMI et Sony Music. En mai dernier, Google avait lancé une version test de ce service, qui permettait aux utilisateurs de stocker des chansons sur des bibliothèques virtuelles, à la manière d'iTunes d'Apple. Cette nouvelle plateforme de Google doit concurrencer deux pionniers dans ce domaine, Amazon et le géant de l'informatique et de la téléphonie Apple qui avec iTunes a conquis le marché du divertissement et de la musique.

Un pilote sème la panique au dessus de New York

Un pilote coincé aux toilettes, un passager à l'accent prononcé et un copilote méfiant. Les contrôleurs aériens de New York ont vécu un gros moment de frayeur mercredi lorsque le pilote d'un avion reliant la Caroline du Nord à la grosse pomme s'est enfermé dans les toilettes de son propre appareil. Le quiproquo, digne d'une comédie hollywoodienne, a à un moment fait craindre une attaque terroriste, révèle le New York Post. Tout débute peu avant l'atterrissage à l'aéroport new-yorkais de LaGuardia. Le pilote de la compagnie régionale Chautauqua Airlines décide de se rendre au WC mais la porte se coince. Pris au piège, il tambourine contre la paroi. Un passager entend les coups et s'approche. Le pilote lui demande de prévenir l'équipage présent dans le cockpit. Ce que s'empresse de faire le voyageur bon-samaritain qui détaille le problème à travers la porte du cockpit. Seulement le copilote, nerveux après l'absence prolongée de son supérieur, ne croit pas à cette banale histoire de porte coincée. Le passager s'exprime avec un fort accent que le copilote perçoit comme d'origine orientale. «Le capitaine a disparu à l'arrière, et hum j'ai quelqu'un à l'accent étranger prononcé qui tente d'accéder au cockpit, il me donne le mot de passe pour y entrer. Je ne vais pas le laisser passer», explique le copilote à un contrôleur aérien. Ce dernier, également alarmé, lui conseille de déclarer un état d'urgence et de poser l'appareil au plus vite. Des chasseurs de l'armée de l'Air sont mis en alerte. Mais les appareils n'auront pas à décoller. Le pilote parvient en effet à enfoncer la porte défectueuse et à regagner son poste.

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

L'Algérie maintient sa position

La réouverture des frontières algéro-marocaines ne semble pas être à l'ordre du jour. Sur cette question, l'Algérie campe, en effet, sur sa position. Mourad Medelci, le ministre des Affaires étrangères, vient de confirmer que cette position n'a pas du tout changé.

PAR KAMAL HAMED

Dans une déclaration aux médias à l'issue de sa rencontre, mercredi dernier à Rabat, avec le ministre marocain des Affaires étrangères et de la Coopération, Taïeb Fassi-Fihri, le chef de la diplomatie algérienne a réitéré la position de l'Algérie sur cette question. «Si cela ne tenait qu'aux relations d'amitié entre les deux peuples on aurait rouvert les frontières, mais cela tenait aussi à plusieurs paramètres» a-t-il ainsi indiqué, sans donner plus de précisions.

Alger, qui reste ainsi sourde aux appels incessants du Maroc dont les officiels n'ont eu de cesse de mettre en avant la nécessité de la réouverture des frontières entre les deux pays fermées en 1994, a conditionné cette question à la réunion de plusieurs facteurs. «C'est une question de principe», ont souvent clamé les responsables algériens. L'Algérie, qui n'est pas donc opposée à la réouverture des frontières, souhaite qu'avant d'arriver à cette étape il est nécessaire de mettre à plat tous les dossiers en suspens.

En somme, la réouverture des frontières ne serait que le couronnement d'un processus et non l'inverse. Cela dit, cette rencontre entre Medelci et son homologue marocain, qui s'est tenue en marge de la 4e session du forum de coopération arabo-turque et à la quelle ont assisté Abdelkader Messahel et l'ambassadeur de l'Algérie au Maroc, a permis aux deux parties de faire le point sur l'état de leurs relations et surtout de renouveler leur volonté politique commune d'aller de l'avant. Et tout indique que ces relations, qui ont traversé des zones de turbulences, sont plutôt prometteuses maintenant, comme l'attestent si bien les déclarations des responsables et des deux ministres.

«Nous sommes en train d'évaluer l'état



S'achemine-t-on vers la réouverture des frontières algéro-marocaines.

de la coopération bilatérale à travers les contacts des différents ministres des deux pays qui ont commencé à produire des effets concrets», a souligné Mourad Medelci ajoutant que la consolidation de cette coopération «va nous permettre de nous rencontrer plus souvent, de prendre plus de temps pour échanger des informations sur nos propres défis, sur nos propres préoccupations et de mieux nous comprendre». Optimiste sur l'avenir des relations, le chef de la diplomatie algérienne a aussi précisé que «nous donnerons certainement beaucoup de chances à notre relation bilatérale».

Cette nouvelle ère qui semble s'ouvrir dans les relations bilatérales est sans doute l'expression de la nouvelle initiée cette année et qui s'est traduite par la multiplication de différentes visites sectorielles effectuées par les délégations ministérielles dans les deux pays.

Des visites qui se sont soldées par la signature de nombreux accords de coopération.

Le ministre marocain des Affaires étrangères, n'est pas en reste en indiquant qu'il a été question de «la consolidation des relations entre le Maroc et l'Algérie» et que cela s'inscrit «dans le cadre d'une feuille de route voulue au plus haut niveau». Et d'ajouter que les deux pays se «sont mis d'accord sur la méthode et les moyens de sa mise en œuvre».

Le message de Bouteflika à Mohamed VI

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de vœux au souverain du Maroc, le roi Mohamed VI, à l'occasion du 56^e anniversaire de l'indépendance de son pays dans lequel il a réitéré sa volonté de continuer à œuvrer de concert avec lui pour le raffermissement des relations de coopération entre les deux pays. «Je tiens à vous réitérer ma volonté de continuer à œuvrer avec vous au raffermissement des relations de fraternité et de coopération entre nos deux pays et peuples frères au mieux de nos intérêts mutuels», écrit le président Bouteflika dans son message. «Evoquant les hauts faits historiques et les sacrifices consentis par nos deux peuples

en vue d'arracher leur indépendance, je puis vous assurer que notre lutte commune continuera de nous inciter à construire un avenir reposant sur la coopération, la solidarité et le bon voisinage», ajoute le chef de l'Etat. «Il m'est particulièrement agréable au moment où le peuple marocain frère célèbre le 56^e anniversaire du recouvrement de son indépendance, de présenter à votre majesté, au nom du peuple et du gouvernement algériens, et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux, priant Dieu Tout-puissant de vous accorder santé et bien-être, à vous et à la famille royale, et davantage de progrès et de prospérité au peuple marocain frère sous votre direction éclairée», conclut le président Bouteflika.

L. B.

La relance de l'UMA à l'ordre du jour

Cette rencontre a aussi permis aux deux ministres d'évoquer l'Union du Maghreb arabe (UMA) qui se morfond dans une situation d'inertie totale. Il a, alors, été convenu de l'urgence «de réunir le Conseil des ministres de l'Union du Maghreb arabe (UMA) pour procéder, entre autres, à l'évaluation de la situation dans la région et dégager les perspectives de la coopération et de l'intégration maghrébines». La date n'a pas été arrêtée, mais cette annonce est éminemment importante, tant la réactivation de cette

organisation régionale est en mesure de donner une nouvelle impulsion économique à l'ensemble de la région maghrébine. L'UMA est pratiquement paralysée à cause, notamment, des problèmes des relations entre l'Algérie et le Maroc. Ce dernier pays a toujours accusé son voisin d'en être à l'origine et ce, du moment qu'il soutenait l'autodétermination du peuple sahraoui. L'Algérie, qui s'en est toujours défendu, estime que le problème du Sahara occidental est une question de décolonisation qui relève des prérogatives de l'Onu.

K. H.

SOUS LA PLUME

Je t'aime, un peu, beaucoup...

PAR SORAYA HAKIM

Combien de fois a-t-on parlé de froid entre l'Algérie et le Maroc, deux pays qui sont pourtant très proches géographiquement, qui se ressemblent aussi mais qui s'entredéchirent. Des relations qui ont évolué en dents de scie pendant plus de dix-sept ans. Aujourd'hui il semble qu'un rapprochement soit amorcé. Des allées-venues de personnalités politiques des deux pays pour discuter coopération ont été effectuées. Le roi Mohamed VI est prêt à surmonter tous les obstacles, il semble qu'il veuille dissiper les nuages qui

donne l'air de se porter de mieux en mieux. La question du Sahara occidental reste une tâche noire dans les relations algéro-marocaines quand bien même pour l'Algérie, il s'agit d'un problème onusien. Le roi ne l'entend pas comme cela. Mais en fait ce qui chagrine le plus Sa Majesté ce sont les frontières terrestres fermées depuis 1994. Et c'est là où le bât blesse.

La réouverture des frontières qu'on avait annoncée à tort ou à raison très prochaine, fait débat d'école. Elle n'est pas au menu du jour de l'aveu même du Premier ministre Ahmed



La réouverture des frontières qu'on avait annoncée à tort ou à raison très prochaine, fait débat d'école. Elle n'est pas au menu du jour de l'aveu même du Premier ministre Ahmed Ouyahia.



Ouyahia, même si on peut penser que l'idée est dans l'air. Certes cela scellerait la réconciliation algérienne qui pour le Maroc reste un obstacle pour que les deux frères ne soient plus ennemis et que l'on passe de la haine à l'amour. Va-t-on s'acheminer vers cette hypothèse il y aura peut-être un «Oui» qui sera assorti d'un «Mais...» Et c'est ce «Mais» qui va confirmer ou infirmer le fameux sésame.

S. H.

POUR ABORDER LA SÉCURITÉ

Messahel : «Il faut une vision globale»

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a affirmé jeudi à Crans-Montana (Suisse) que la sécurité, aujourd'hui, doit être appréhendée dans une "optique globale" du fait de l'existence de relations "étroites" entre les dimensions politique, juridique, économique et sociale de la sécurité.

PAR RAYAN NASSIM

Intervenant au cours du débat de la 13e session annuelle du Forum de Crans-Montana, M. Messahel a souligné que "dans un monde de plus en plus interdépendant, la sécurité ne peut se limiter à une aire géographique ou géopolitique", ce qui implique, a-t-il précisé, "une coopération internationale renforcée et adaptée".

Pour le ministre délégué, "la mobilisation de l'Algérie et des pays frères de la zone sahélo-saharienne réussira, grâce au déploiement du partenariat international dont les fondations ont



Abdelkader Messahel, ministre délégué des Affaires maghrébines et afri-

été bâties en commun", ajoutant que cette mobilisation réussira "à extirper le terrorisme et le crime organisé d'une région qui aspire à se consacrer entièrement à assurer, dans la paix et la concorde, le mieux-être pour ses peuples".

M. Messahel a rappelé que la conférence sur le partenariat, le développement et la sécurité, qui avait réuni à Alger (7 et 8 septembre 2011), les quatre pays du champ (Algérie, Mali, Niger, Mauritanie), des représentants de haut niveau des

pays partenaires, des bailleurs de fonds, des institutions des Nations unies ainsi que des organisations régionales, a constitué un jalon important dans la lutte contre le terrorisme.

Cette conférence, a-t-il relevé, a débouché sur une "vision stratégique commune" et a défini les bases d'un "partenariat adapté aux besoins des pays eux-mêmes, conformément au principe

d'appropriation et qui, en outre, couvre la double dimension de sécurité et de développement".

Le ministre délégué a indiqué que les apports attendus dans le domaine de la sécurité portent sur le renforcement des capacités, la coopération en matière de renseignement et la fourniture d'équipements et de matériels spécifiques.

En matière de développement, les partenaires sont convenus d'adapter leurs stratégies et politiques de financement de manière à contribuer à

la lutte contre la pauvreté et l'accélération du développement, y compris par le soutien aux infrastructures de désenclavement, a-t-il dit. Poursuivant son intervention, M. Messahel a rappelé qu'au titre du suivi des résultats de la conférence d'Alger, la rencontre de Washington (7 et 8 novembre 2011), qui a réuni les ministres des Affaires étrangères des pays du champ et des responsables américains des différents organismes compétents, a permis d'approfondir le dialogue politique et d'entamer des discussions sur des créneaux ciblés de partenariat.

En ce sens, il a ajouté qu'une rencontre similaire se tiendra prochainement avec l'Union européenne, annonçant également qu'une nouvelle conférence de haut niveau entre les pays du champ et les partenaires extra-régionaux aura lieu dans un pays du champ dans le courant du premier semestre 2012.

Abordant la question du fonctionnement du Forum global de lutte antiterroriste, lancé en septembre 2011 à New-York, le ministre délégué a estimé que la création, en son sein d'un groupe de travail sur le Sahel, coprésidé par l'Algérie et le Canada, était "hautement significative".

R. N.

TIZI-OUZOU, KIDNAPPING DU CARDIOLOGUE

Solidarité à Ath Aïssi

PAR LOUNES BOUGACI

Jusqu'à hier vendredi en fin de journée, aucune nouvelle information n'a filtré concernant l'enlèvement du cardiologue, Abdenacer Djelal. Des spéculations,

**ALI LASKRI, DÉSIGNÉ PREMIER
SECRÉTAIRE DU FFS**

**Aït Ahmed écarte
Karim Tabbou**

Ali Laskri vient d'effectuer son retour en tant que premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), en remplacement de Karim Tabbou. La décision a été prise par le président du parti, Hocine Aït Ahmed, dans une contribution adressée aux travaux de la session ordinaire du conseil national entamés, hier, au siège national du FFS à Alger. Une décision qui obéit à l'impératif de «rassembler les énergies» du parti, et impulser une nouvelle dynamique en perspective des futures échéances politiques, entre autres l'organisation d'une conférence nationale du FFS et les préparatifs du 5e congrès du parti. D'ailleurs, Aït Ahmed a également décidé de reporter les assises du FFS, initialement prévues dans les mois prochains. Donc, le retour d'Ali Laskri à la tête du secrétariat national du FFS est synonyme d'une revue d'effectifs opérée par le président du parti, voir un geste de bonne volonté de rassembler tous les cadres et les militants, notamment les anciens qui ont claqué la porte, et insuffler une nouvelle dynamique au FFS, qui a longtemps déserté le terrain. Il sera éventuellement question de participer aux prochaines élections législatives après le boycott qui a duré trois législatures entières. En effet, le plus vieux parti de l'opposition n'a plus jamais remis les pieds dans les travées de l'Assemblée populaire nationale (APN) depuis le mandat de 1997-2002. Il s'agit, également, de se réapproprié un terrain perdu concernant la gestion des assemblées locales, à la faveur des prochaines élections municipales de 2012. Le néoancien premier secrétaire du FFS aura pour mission, donc, de chapeauter cette entreprise de redéploiement sur la scène politique, en consentant les efforts nécessaires pour ce faire. Le raffermissement des rangs des anciens militants et cadres du FFS, qui s'étaient mis à l'écart ces dernières années, ne semble pas être une chose aisée. C'est, en tous les cas, les objectifs escomptés de ce réaménagement effectué par Hocine Aït Ahmed sur la composante du secrétariat national de son parti.

M.C.

souvent sans fondement, n'ont pas cessé d'être alimentées tout au long du week-end écoulé dont certaines ont été même reprises par certains organes de presse. Il ne s'agissait, en effet, que de rumeurs distillées en l'absence d'informations officielles puisqu'aucune action de protestation n'a été décidée par les comités de village, et il n'y a eu la création d'aucune cellule de crise. Pour l'instant, l'heure est à la solidarité indéfectible avec les membres de la famille du cardiologue au niveau du village Ighil Bouzrou. Hier, une source locale nous a confié qu'aucune action n'était envisagée pour l'instant et l'espoir demeure quant à la libération, sain et sauf, de l'otage. "Avant de penser à une mobilisation à l'échelle de la

commune ou de la daïra, nous allons nous organiser à notre niveau et décider de la façon dont nous allons gérer cette affaire", a indiqué, en outre, une source locale.

Les représentants du village d'Ighil Bouzrou estiment que la priorité est à la "solidarité" avec les proches de l'otage, notamment sa femme et ses enfants "qui ont besoin d'être soutenus durant cette dure épreuve".

Quant à une éventuelle demande de versement de rançon, pour l'instant et comme nous l'avons souligné dans notre édition de jeudi, aucune demande n'aurait été formulée à la famille. C'est, du moins, l'information qui nous est parvenue.

Jusqu'à hier à 16 heures, les citoyens de la région continuaient à affluer vers le domicile

du cardiologue enlevé mercredi dernier sur la route reliant le chef-lieu de la commune d'Ath Aïssi vers le village Aguemoun, dans la daïra d'Ath Douala. C'était à 7h30 du matin, l'otage était en compagnie de sa famille quand il est tombé dans un faux barrage. Les terroristes ont intimé l'ordre au médecin de les suivre. Son épouse et ses enfants ont été relâchés un laps de temps plus tard alors que son véhicule a été retrouvé dix minutes après au lieu-dit Tala Bounane. Depuis, un contact via le téléphone a été établi entre les ravisseurs et l'épouse de l'otage. Cette dernière aurait pu parler au téléphone avec son mari qui l'a rassurée qu'il se portait bien et «qu'il était bien pris en charge».

L. B.

UNE FEMME DE 26 ANS À LA TÊTE DE LA BANDE DE FAUX-MONNAYEURS

233 millions de faux billets récupérés

PAR AHMED BOUARABA

Des faux billets, pour une valeur de 233 millions de centimes, ont été récupérés par les éléments de la Gendarmerie nationale du groupement d'Alger. C'est suite à un travail d'investigation mené pendant plus d'un mois que coup de filet a pu être opéré. Cette opération a permis, en outre, la récupération de plusieurs documents administratifs falsifiés. Le gang était composé de 12 faux-monnayeurs exerçant dans plusieurs régions du pays. 100 millions de centimes ont été mis sur le marché et sont actuellement en circulation. Outre le trafic de monnaie, cette bande était également spécialisée dans la falsification de documents adminis-

tratifs. Ces faux-monnayeurs étaient originaires de différentes wilayas du pays : Alger, Tiaret, Saïda, Mascara, Oran et Tlemcen. Le chef de bande était une jeune femme, âgée de 26 ans. Cette dernière, A. S., transportait la "marchandise" à bord d'un véhicule tout terrain et dirigeait sa bande par téléphone. Les détails de cette affaire remontent au début du mois écoulé où des informations ont signalé une bande de faux-monnayeurs sévissant dans la capitale. En date du 8 novembre 2011, le dénommé M. D., âgé de 55 ans, a été arrêté en possession de 77 millions de centimes de fausses coupures de 1.000 DA et plusieurs monnaies étrangères, notamment arabes. M. D. n'a pas tardé à passer aux aveux, ce qui a conduit à l'arrestation de K. D., originaire de Saïda en compagnie d'un Oranais. Une équipe de gendarmes avait été diligentée à Oran et à Saïda où K. D. ainsi que le nommé H. H. ont été arrêtés. Ce dernier, âgé de 34 ans, était en possession de 74 millions de centimes falsifiés. Il s'approvisionnait à Maghnia. Toujours à Oran, à El-Hamri, L. Y. a été également arrêté, et R. D. et W. M. étaient ses fournisseurs. Il était entré en contact avec eux par le biais de K. D. Ce dernier avait été désigné pour acheminer la fausse monnaie vers d'autres pays. Au moment de son arrestation, il était à bord du

véhicule de la jeune A. S. La fausse monnaie arabe, destinée spécialement aux régions frontalières, était livrée par S. N. originaire de la wilaya de Tiaret. Lors de la perquisition aux domiciles des mis en cause, du matériel informatique ainsi qu'une importante somme de "vrais" billets, de différentes monnaies, ont été découverts. L'interrogatoire de M. D. a permis de découvrir qu'il avait usurpé plusieurs identités et qu'il fait l'objet de cinq mandats d'arrêt. R. D., quant à lui, avait écoulé 90 millions de centimes en fausses coupures, contre 30 millions de centimes en vrais billets. Cet argent était falsifié par des ressortissants africains, qui l'utilisaient pour acheter le carburant, faisant l'objet de contrebande vers le Maroc. Un intermédiaire entre les deux parties a été arrêté dans la ville de Maghnia. Il s'agit de W. M. Ainsi, N.T. et R.Y. ont été arrêtés à Tlemcen après avoir réussi à écoulé 90 millions de centimes en faux billets dans la wilaya. Un sexagénaire répondant aux initiales de H. D. a été arrêté, dans le cadre de la même affaire, au niveau de la gare routière de Mascara. Au cours de ces diverses opérations, des faux billets d'une valeur de 848.200 DA ont été récupérés. Des vrais billets des pays de l'Europe de l'Est, du sud-est d'Asie ainsi que d'Amérique latine ont été saisis.

A. B.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS 2 kilos de kif saisis à Taourirt-Moussa

Les services de sécurité de la wilaya de Tizi-Ouzou ont procédé avant-hier à l'arrestation de quatre individus accusés de trafic de stupéfiants. Agissant sur renseignement, les forces de police de la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont entrepris des investigations qui ont abouti au démantèlement d'un réseau de trafic de drogue au niveau du village Taourirt Moussa dans la daïra d'Ath Douala. Il s'agit des nommés M. M., âgé de 31 ans et repris de justice, M. A., âgé de 37 ans, M. A., âgé de 22 ans et M. M. âgé de 27 ans, tous demeurant à Taourirt Moussa. Par ailleurs, notre source précise qu'une quantité de 2 kilogrammes de kif traité a été saisie suite à cette opération ainsi qu'une somme d'argent produit de la vente. Présentés devant parquet de Tizi-Ouzou, le 17 novembre dernier, pour les chefs d'inculpation de détention de stupéfiants à des fins de commercialisation, les quatre mis en cause ont été mis en détention préventive.

L. B.

Un Malien impliqué

Outre la lutte menée sans merci par les services de la Gendarmerie nationale, une somme de 137.000 DA de faux billets, en coupures de 1.000 et 2.000 DA, a récemment été récupérée par les éléments de la police judiciaire de Naâma. C'est suite à un démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de monnaies que cet argent a été saisi. Il convient d'expliquer que c'est l'arrestation, mercredi dernier, au niveau de la gare routière de Naâma, d'un ressortissant malien, en situation irrégulière en Algérie, en possession de moyens et produits d'impression et de papier destiné à la contrefaçon de billets, qui a permis la neutralisation de cette bande. Le mis en cause était en possession de 137.000DA en fausses monnaies. L'enquête menée a permis d'identifier deux de ses acolytes, l'un résidant dans la wilaya d'Oran et l'autre à Mécheria, wilaya de Naâma. Notons que les mis en cause ont été présentés devant le parquet pour les chefs d'inculpation de falsification de monnaies, escroquerie, entrée et séjour illégaux en territoire national, notamment pour le Malien. Notons, enfin, que les services de la Sûreté nationale poursuivent leurs investigations pour appréhender le reste des membres de ce réseau.

A. B.

C'EST LE 4E P-DG EN L'ESPACE DE DEUX ANS

Zerguine remplace Cherouati à la tête de Sonatrach

Décidément, la direction de la compagnie nationale des hydrocarbures est un siège éjectable. En effet, Abdelhamid Zerguine vient de remplacer Noureddine Cherouati à la tête de Sonatrach.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Un limogeage qui n'a pas livré tous ses secrets, d'autant qu'il survient après de folles rumeurs distillées sur la scène nationale. Le désormais ex-P-dg de la compagnie des hydrocarbures est monté au créneau mardi dernier pour dénoncer les rumeurs à son sujet, mais sa plaidoirie n'a pas fait long feu, puisqu'il sera aussitôt limogé. «C'est de notre capacité à travailler ensemble, à rassembler nos forces, à unir nos efforts, dont dépendra notre succès. Nous ne pouvons réussir si nous ne travaillons pas ensemble et si nous ne réunissons pas nos compétences», a déclaré le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, lors de l'installation du nouveau P-dg. Et d'ajouter, «nous avons besoin de toutes nos énergies, de toutes nos compétences et de la mobilisation de tous pour atteindre nos objectifs, je n'insisterai jamais assez là-dessus», en guise de remontrances à peine voilées contre la gestion de Cherouati. «Je tiens à rendre un hommage appuyé à Cherouati pour les efforts inlassables qu'ils a déployés depuis qu'il a pris ses fonctions dans des conditions difficiles. Il a réussi à



Abdelhamid Zerguine, nouveau P-dg de Sonatrach.

féderer les énergies et à rétablir la confiance à une entreprise qui doutait d'elle-même», a déclaré M. Yousfi peu avant la passation des consignes. «Nous avons appris à travailler ensemble, même si moi-même je ne suis pas de composition faci-

le et agréable», a déclaré le ministre en s'adressant à l'ancien P-dg de Sonatrach. «Abdelhamid Zerguine va reprendre le flambeau, assumer les responsabilités de la direction générale de l'entreprise et relever les défis communs qui continuent à se

poser au secteur», a ajouté le ministre. Intervenant de son côté, le nouveau P-dg de Sonatrach a indiqué que sa nomination à la tête du groupe «arrive à un moment particulier de la vie de l'entreprise», en notant que les objectifs fixés par l'actionnaire de Sonatrach (l'Etat) «sont ambitieux pour ne pas dire colossaux et vont du développement des réserves à la création de valeur ajoutée sur toute la chaîne des segments de l'activité». A ce titre, le nouveau patron de la plus grande société en Algérie a hérité d'une très grande responsabilité. Il devra en effet relever le défi de hisser la compagnie nationale des hydrocarbures au rang de grande entreprise génératrice de richesses pour l'économie nationale. L'autre défi, le plus crucial, c'est de lutter inlassablement contre toutes formes de malversations dans cette compagnie déjà ébranlée par un lourd scandale l'an dernier. Pour rappel, l'ex-patron de Sonatrach, Mohamed Méziane et plusieurs autres hauts cadres croupissent en prison suite aux révélations fracassantes sur des détournements de fonds. **M. C.**

Qui est le nouveau patron de Sonatrach ?

Avant sa nomination à la tête de Sonatrach, Abdelhamid Zerguine, 61 ans, assurait la présidence de Samco, filiale de Sonatrach et de l'italien ENI, chargée de la commercialisation du gaz dont le siège est à Lugano en Suisse. Ingénieur de formation de l'Institut algérien de pétrole (IAP) en 1976, il a occupé plusieurs postes de responsabilité dans le secteur, notamment DG de l'entreprise de génie civil et du bâtiment (ENGCB), vice-président de Sonatrach chargé de l'activité transport des hydrocarbures (TRC), et directeur exécutif chargé des activités internationales de la Sonatrach. «M. Abdelhamid Zerguine va reprendre le flambeau, assumer les responsabilités de la direction générale de l'entreprise et relever les défis communs qui continuent à se poser au secteur», a affirmé le ministre Yousfi lors de la cérémonie d'installation du nouveau P-dg. Intervenant de son côté, Abdelhamid Zerguine a indiqué que sa nomination à la tête du groupe «arrive à un moment particulier de la vie de l'entreprise», en notant que les objectifs fixés par l'actionnaire de Sonatrach (l'Etat) «sont ambitieux pour ne pas dire colossaux et vont du développement des réserves à la création de valeur ajoutée sur toute la chaîne des segments de l'activité». **M. C.**

FORUM DES CHEFS D'ENTREPRISE

Hamiani reconduit pour un troisième mandat

PAR INES AMROUDE

Comme attendu, Reda Hamiani a été reconduit, jeudi, pour un troisième mandat de 24 mois à la tête du Forum des chefs d'entreprise (FCE) par la grande majorité des membres cette organisation patronale, à l'issue d'une assemblée générale électorale tenue à Alger.

M. Hamiani, président sortant du Forum, a obtenu 97 voix contre 63 pour son concurrent, Mohamed Bairi, selon le résultat final de ces élections qui sont allées au second tour.

Lors du premier tour, M. Hamiani n'a pas pu obtenir la majorité des voix exprimées

(163) malgré sa domination avec 76 voix contre 44 pour M. Bairi et 43 pour le troisième candidat, Hassan Khelifati, obligeant la commission électorale du Forum à procéder à un second tour dans lequel étaient en lice les deux premiers candidats. Selon la commission électorale du FCE, sur un total de 266 adhérents, 163 ont exprimé leurs voix dont trois par procuration. Les votes par procuration n'étant admis que lors du premier tour.

Dans une déclaration à l'issue de l'assemblée générale électorale, M. Hamiani s'est félicité de cette victoire obtenue au bout «d'une campagne virulente», saluant ses deux concurrents. Il s'est, également, engagé à

jouer «la carte de l'apaisement», appelant les membres du Forum, l'une des principales organisations patronales du pays, à «tourner la page de la division». «Le FCE ne peut pas avancer dans un climat dominé par le clanisme, les tiraillements et les coups tor- dus», a-t-il dit, ajoutant que la priorité pour lui, actuellement, est de «rendre au Forum sa sérénité afin qu'il puisse revenir à sa mission de force de proposition pour un meilleur climat d'affaires en Algérie». De son côté, M. Bairi a félicité son concurrent pour sa victoire «méritée», affichant sa disponibilité à travailler avec lui pour «développer l'action du FCE». Par ailleurs, M. Hamiani a soumis à l'assistance la composante de son bureau

exécutif qui comprend 22 membres dont son ex-rival à ces élections, Mohamed Bairi. En outre, l'ancien président du Forum, Omar Ramdane, est maintenu à la présidence d'honneur. Il dirigera, également, le conseil d'orientation stratégique du FCE.

M. Hamiani s'était porté candidat pour un troisième mandat de 24 mois à la tête de cette organisation patronale. Il assure la présidence du FCE depuis février 2007 en succession de Omar Ramdane. Le FCE, principale organisation patronale en Algérie, compte près de 270 adhérents et plus de 500 entreprises publiques et privées opérant dans divers secteurs d'activité. **I. A.**

SPANAIR DÉVELOPPE DES RELATIONS D'AFFAIRES AVEC L'ALGÉRIE

84.000 passagers transportés de novembre à octobre 2011

PAR AMAR AOUIMER

Le développement sans cesse croissant des relations économiques et commerciales entre l'Algérie et l'Espagne par le biais des visites des délégations d'hommes d'affaires et des industriels et investisseurs des deux pays a nettement favorisé la croissance du trafic aérien entre l'Algérie et l'Espagne.

Ainsi, Spanair a pulvérisé le flux des passagers en multipliant les déplacements des passagers dans les deux sens.

En effet, établie en Algérie depuis 2007, la compagnie aérienne espagnole Spanair a transporté 84.000 passagers en dix mois entre l'Algérie et l'Espagne, entre janvier et octobre 2011. «Le marché algérien est important et intéressant pour nous. Aussi, la

concurrence ne nous fait pas peur car nous avons des tarifs compétitifs par rapport aux autres compagnies aériennes» a notamment déclaré, hier, Nuria Tarré, directrice commerciale de Spanair qui a animé une conférence de presse à Alger en présence du directeur régional de cette compagnie ambitieuse et prête déjà investir davantage le marché algérien, de plus en plus porteur et juteux.

En effet, le profil des voyageurs empruntant Spanair est essentiellement un profil «affaires», mais on peut également énumérer les ressortissants algériens résidents dans la péninsule ibérique et les algériens ayant des résidences secondaires en Espagne, particulièrement aux Iles Baléares et aux Iles Canaries.

Etant un marché stratégique et important en Afrique du Nord, l'Algérie est bien desservie par Spanair qui assure une bonne connectivité avec de nombreuses villes espagnoles et européennes.

La moitié des passagers sont des espagnols, mais une forte croissance est enregistrée du côté algérien.

«Spanair a transporté 84.000 passagers de janvier à octobre de l'année en cours entre l'Algérie et l'Espagne, soit 43 % de plus qu'en 2010. La compagnie aérienne assure quatre liaisons directes entre les deux pays et 30 vols hebdomadaires, alors qu'elle relie également 9 fois par semaine, dans les deux sens, les villes d'Alger et Barcelone. Cet hiver, nous avons proposé plus de 100.000

places sur ses vols entre l'Algérie et l'Espagne, à savoir 17 % de plus qu'en 2010» ajoute Nuria Tarré.

Les tarifs attractifs de Spanair, compagnie affiliée à star Alliance, permettent, notamment, de bénéficier des programmes du club de fidélité donnant la possibilité de cumuler des points ouvrant le droit à des réductions de tarifs...

«Pour cette compagnie aérienne, dont le siège est situé à Barcelone, l'Algérie est l'un des marchés prioritaires qu'elle souhaite développer, d'où la multiplication des vols, soit neuf vols par semaine entre Alger et Barcelone à partir de cet hiver (novembre - mars)» ajoute la conférencière. **A. A.**

ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC

Benbada optimiste

L'Algérie pourrait réussir son examen pour accéder à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) si elle saura faire valoir ses atouts dans un contexte marqué par la récession et la crise financière mondiale.

PAR LARBI GRAÏNE

C'est, en substance, ce qu'a déclaré jeudi, Mustapha Benbada, ministre du Commerce en marge de la séance plénière de l'APN. Selon Benbada, les Etats-Unis ont montré une «disposition à appuyer le dossier algérien» en vue de faire aboutir cette adhésion. Pour le ministre du Commerce, «l'important pour l'Algérie est de faire avancer les négociations avec les Etats Unis et l'Union européenne (UE)». Le ministre a annoncé, en outre, la tenue prochaine d'un nouveau round de négociations bilatérales avec la Turquie, la Suisse, le Canada et l'Australie à la demande de ces derniers. «Cela devait donner encore plus d'avantages à l'Algérie dans ces négociations. Les choses



Mustapha Benbada.

deviendront plus claires avant la fin de l'année», a-t-il ajouté. Selon lui, la situation économique actuelle de l'Algérie, en comparaison avec la récession qui prévaut au niveau de l'économie mondiale, est de nature à lui permettre d'accélérer son processus d'adhésion à l'OMC.

Baisse des prix des légumes secs

Par ailleurs, évoquant le pouvoir d'achat, le

ministre s'est félicité de la baisse des prix des légumes secs. Il a expliqué que les raisons de cette baisse sont à rechercher dans l'orientation des commerçants de gros et de détail et des propriétaires des grandes surfaces vers les coopératives de céréales et de légumes secs. Il a cité aussi la mise en place de mécanisme de régulation des prix des produits de large consommation, lequel mécanisme aurait concouru à

l'amélioration de la situation. Toutefois, le ministre s'est dit favorable à l'instauration d'une subvention des produits de large consommation au profit des catégories démunies tout en précisant que «cette subvention ne doit pas profiter aux riches comme aux pauvres», arguant que la subvention de tels produits coûte à l'Etat quelque 250 à 300 milliards DA par an. Benbada a lancé un appel à l'effet d'identifier les catégories vulnérables qui ont réellement besoin d'être aidées. Il s'est dit, notamment, espérer à ce propos la contribution du gouvernement, de l'Association de protection du consommateur, des parlementaires, de la société civile, des professionnels et des journalistes.

Abordant la question de la délivrance des registres de commerce, le ministre a fait état d'un projet d'assouplissement des conditions d'octroi du registre de commerce au profit de demandeurs ayant un casier judiciaire présentant un délit. Le ministère du Commerce, a-t-il dit, «va proposer un amendement de l'article de la loi relative à la pratique du commerce et qui fait état de 14 délits empêchant l'octroi du registre de commerce».

L. G.

CRÉATION DE CHAÎNES PRIVÉES

Une seule demande déposée

PAR SADEK BELHOCINE

Ce n'est pas le grand rush attendu à l'annonce de l'ouverture de champ audiovisuel au privé. Le département de la Communication n'a reçu jusqu'à présent qu'une seule demande de création de chaîne privée. C'est ce qu'a annoncé, jeudi, Nacer Mehal, ministre de la Communication, qui répondait aux questions orales des députés de l'Assemblée populaire nationale. Le ministre a indiqué, par ailleurs, en marge de la séance plénière dans une déclaration à la presse, qu'il présentera mercredi prochain la nouvelle loi sur l'information devant les députés de l'Assemblée. Dans ce cadre, Nacer Mehal a déclaré que «la création d'une chaîne

sportive spécialisée n'interviendra pas avant la promulgation des lois sur l'information et l'audiovisuel». Répondant à une question orale du député Abdelyamine Boudaoud, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant la création d'une chaîne sportive, le ministre a souligné : «Nous devons, d'abord, attendre l'adoption de la loi organique sur l'information qui se trouve actuellement au niveau de l'APN».

Le ministre a insisté, cependant, sur «la nécessité de ne pas se précipiter au sujet de la création de cette chaîne qui nécessite un important budget dont le secteur ne dispose pas actuellement», et dont le contenu devrait être garanti, notamment, pour la couverture des grandes manifestations sportives internationales. Pour le ministre, il serait plutôt judicieux «de ne pas se précipiter dans le processus de création de chaînes et de réfléchir au renforcement du service public d'autant que nous sommes face à une rude concurrence, aussi bien au présent que

dans le futur». Par ailleurs le ministre a annoncé qu'une enveloppe de 400 millions/DA a été consacrée à la formation des journalistes, au titre de la loi de finances 2012, «par souci de l'Etat d'améliorer le niveau des journalistes», et qu'un

centre de formation de journalistes sera ouvert prochainement en collaboration avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

S. B.

OPTIMISME DE NOURREDINE MOUSSA

Plus de crise de logement à la fin du plan quinquennal

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nourredine Moussa, est un éternel optimiste. Il veut transmettre cet optimisme à tous les demandeurs de logements. Ainsi, il a affirmé, jeudi à Alger, que le nombre de logements (toutes formules confondues) programmés dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014 couvrira la demande exprimée dans les 48 wilayas de pays. Le ministre qui intervenait en séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, a indiqué que «les besoins exprimés par les wilayas pour la période 2010-2014 est estimé à 1.115.000 unités (...), alors que le programme quinquennal actuel du secteur de l'habitat porte sur la réalisation de 2,4 millions d'unités». Selon le ministre, le programme prévoit la réalisation de 2,4 millions de logements dont 1 million d'unités de type logement public locatif, 900.000 de type logement rural et 550.000 logements promotionnels aidés auxquels il faut ajouter les 800.000 unités inscrites au titre du précédent quinquennat qui restent encore à réaliser. Par ailleurs, le ministre a affirmé que le parc national du logement comptait 7,4 millions de logements dont 5,4 millions d'unités ont été réalisées de 1962 à ce jour.

S. B.

PÉNURIE DU MÉDICAMENT

Ould Abbès multiplie les initiatives

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, a annoncé jeudi à Médéa la «reprise en main» du complexe Antibiotical de Médéa en vue d'en faire «une référence en matière de production pharmaceutique en Afrique».

S'exprimant à l'occasion de la présentation d'une nouvelle gamme de traitement antidouleur pour les personnes atteintes de cancer, le ministre a indiqué que son département compte «repandre en main ce fleuron de l'industrie pharmaceutique nationale, dont les capacités restent sous-exploitées en dépit de son potentiel à couvrir une grande partie de la demande en produits antibiotiques exprimée sur le marché national», rapporte l'APS.

«Nous œuvrons, avec le concours du ministère de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, à faire de ce complexe une référence continentale en matière de production pharmaceutique et lui permettre ainsi de reconquérir les parts de marché qu'il a perdues au profit de l'industrie pharmaceutique étrangère», a affirmé M. Ould Abbès.

Le ministre a révélé, dans ce contexte, que des contacts ont été entamés avec des investisseurs chinois pour la réalisation, à l'intérieur de ce site pharmaceutique, d'une unité de production de matières premières entrant dans la fabrication de produits pharmaceutiques divers.

M. Ould Abbès a invité, par ailleurs, les responsables du complexe Antibiotical à élaborer un «Business plan», couvrant les exercices 2012/2013 et 2014, afin de l'intégrer dans le plan d'organisation futur de la production pharmaceutique du pays, soulignant que la réorganisation du secteur de la production pharmaceutique est appelée à «mettre un terme au flou dans lequel travaillaient auparavant de nombreux producteurs».

R. N.

FONDS DES ŒUVRES SOCIALES DE L'EDUCATION NATIONALE

Les 20 milliards DA de la discorde

PAR LAKHDARI BRAHIM

La bataille de la gestion des fonds des œuvres sociales de l'Education nationale fait rage. Qui des institutions ou des commissions des wilayas aura la haute main sur la gestion de plus de 20 milliards de dinars ? Ce seront les urnes qui décideront, ainsi l'a annoncé le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid, qui a indiqué, jeudi, que la gestion des fonds des œuvres sociales par les institutions ou les commissions de wilaya se décidera par voie de vote. Le ministre qui intervenait en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux réponses aux questions orales, a précisé que «ce sont les travailleurs du secteur de l'Education qui décideront par voie de vote de la gestion des fonds des œuvres sociales qui sera assurée soit par les institutions ou par les commissions de wilaya». Il a assuré que son département ministériel était prêt à garantir «un vote transparent et régulier», refusant d'intervenir en tant que ministre dans le déroulement de l'opération de vote en laissant le champ libre aux travailleurs de décider de l'option à adopter pour la gestion de ces fonds «importants». Le document relatif à la gestion des fonds des œuvres sociales, révèle Benbouzid, a été élaboré par la majorité des syndicats, notamment le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (CNAPEST), l'Union nationale des travailleurs de l'éducation et de la formation (UNTEF), le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement sec-

ondaire et technique (SNAPEST) et la Fédération UGTA des travailleurs de l'éducation (FNTE-UGTA). Le ministre a réaffirmé que le dossier des œuvres sociales du secteur de l'éducation «ne relevait pas de la responsabilité de la tutelle» dont la mission consiste à aider les syndicats à trouver les solutions idoines à ce problème. L'autre problème qui pèse sur le secteur de l'éducation nationale est celui de la révision du statut du secteur. A en croire le ministre, «les syndicats ont soumis leurs propositions et le dossier se trouvait au niveau de la direction de la fonction publique pour examen». Il a estimé nécessaire que le statut du secteur de l'éducation soit

adapté à celui de la fonction publique, indiquant que le dossier sera réglé d'ici fin décembre prochain. Selon lui, les corps communs ne relèvent pas du secteur de l'éducation mais de la fonction publique qui englobe les corps communs de tous les secteurs. Pour ce qui est des rappels du nouveau régime indemnitaire, le ministre a précisé qu'ils seront versés en 2012, relevant que les augmentations de salaires au profit du secteur de l'éducation s'élevaient à 400 milliards de DA. Sur le plan pédagogique, le ministre a révélé qu'un projet était en cours d'élaboration pour l'allègement du programme scolaire du cycle moyen.

L. B.

RECU DES RÉSULTATS SCOLAIRES DANS LES WILAYAS DU SUD

Benbouzid s'en lave les mains

Le secteur de l'éducation nationale a réuni toutes les conditions à même d'assurer le bon fonctionnement du système éducatif national, la responsabilité du recul des résultats des épreuves du baccalauréat et du BEM/session de juin 2011 est à chercher du côté des enseignants, des élèves et des parents d'élèves. Ainsi, sont justifiés certains résultats «non satisfaisants» des examens de la fin du cycle primaire, du BEM et du baccalauréat enregistrés au niveau des wilayas du Sud. Le ministre de l'Education nationale qui répondait, jeudi, à une question orale d'un député d'Adrar, a souligné que «le ministère de l'Education nationale n'en est pas responsable, les seuls responsables sont les enseignants, les élèves et les parents d'élèves», notant que «les résultats ont connu une progression au niveau national et même dans la wilaya d'Adrar qui a enregistré un taux de réussite de 37,55% en 2011 contre 21% en 2000». Selon lui, des résultats «non satisfaisants» ont été enregistrés au niveau de la wilaya d'Alger et dans d'autres wilayas à l'instar d'Adrar, M'sila, Chlef, Oum El-Bouaghi et Khenchela, relevant que les résultats peuvent diverger d'un établissement éducatif à un autre dans la même wilaya. Concernant l'enseignement de la langue française, M. Benbouzid a indiqué que la question du manque d'enseignants dans les wilayas du Sud était «conjoncturelle» et sera réglée à moyen terme, en ajoutant que «6.000 logements ont été octroyés aux enseignants exerçant dans les wilayas du Nord pour les inciter à se déplacer dans les wilayas du Sud».

L. B.

ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC

Benbada optimiste

L'Algérie pourrait réussir son examen pour accéder à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) si elle saura faire valoir ses atouts dans un contexte marqué par la récession et la crise financière mondiale.

PAR LARBI GRAÏNE

C'est, en substance, ce qu'a déclaré jeudi, Mustapha Benbada, ministre du Commerce en marge de la séance plénière de l'APN. Selon Benbada, les Etats-Unis ont montré une «disposition à appuyer le dossier algérien» en vue de faire aboutir cette adhésion. Pour le ministre du Commerce, «l'important pour l'Algérie est de faire avancer les négociations avec les Etats Unis et l'Union européenne (UE)». Le ministre a annoncé, en outre, la tenue prochaine d'un nouveau round de négociations bilatérales avec la Turquie, la Suisse, le Canada et l'Australie à la demande de ces derniers. «Cela devait donner encore plus d'avantages à l'Algérie dans ces négociations. Les choses



Mustapha Benbada.

deviendront plus claires avant la fin de l'année», a-t-il ajouté. Selon lui, la situation économique actuelle de l'Algérie, en comparaison avec la récession qui prévaut au niveau de l'économie mondiale, est de nature à lui permettre d'accélérer son processus d'adhésion à l'OMC.

Baisse des prix des légumes secs

Par ailleurs, évoquant le pouvoir d'achat, le

ministre s'est félicité de la baisse des prix des légumes secs. Il a expliqué que les raisons de cette baisse sont à rechercher dans l'orientation des commerçants de gros et de détail et des propriétaires des grandes surfaces vers les coopératives de céréales et de légumes secs. Il a cité aussi la mise en place de mécanisme de régulation des prix des produits de large consommation, lequel mécanisme aurait concouru à

l'amélioration de la situation. Toutefois, le ministre s'est dit favorable à l'instauration d'une subvention des produits de large consommation au profit des catégories démunies tout en précisant que «cette subvention ne doit pas profiter aux riches comme aux pauvres», arguant que la subvention de tels produits coûte à l'Etat quelque 250 à 300 milliards DA par an. Benbada a lancé un appel à l'effet d'identifier les catégories vulnérables qui ont réellement besoin d'être aidées. Il s'est dit, notamment, espérer à ce propos la contribution du gouvernement, de l'Association de protection du consommateur, des parlementaires, de la société civile, des professionnels et des journalistes.

Abordant la question de la délivrance des registres de commerce, le ministre a fait état d'un projet d'assouplissement des conditions d'octroi du registre de commerce au profit de demandeurs ayant un casier judiciaire présentant un délit. Le ministère du Commerce, a-t-il dit, «va proposer un amendement de l'article de la loi relative à la pratique du commerce et qui fait état de 14 délits empêchant l'octroi du registre de commerce».

L. G.

CRÉATION DE CHAÎNES PRIVÉES

Une seule demande déposée

PAR SADEK BELHOCINE

Ce n'est pas le grand rush attendu à l'annonce de l'ouverture de champ audiovisuel au privé. Le département de la Communication n'a reçu jusqu'à présent qu'une seule demande de création de chaîne privée. C'est ce qu'a annoncé, jeudi, Nacer Mehal, ministre de la Communication, qui répondait aux questions orales des députés de l'Assemblée populaire nationale. Le ministre a indiqué, par ailleurs, en marge de la séance plénière dans une déclaration à la presse, qu'il présentera mercredi prochain la nouvelle loi sur l'information devant les députés de l'Assemblée. Dans ce cadre, Nacer Mehal a déclaré que «la création d'une chaîne

sportive spécialisée n'interviendra pas avant la promulgation des lois sur l'information et l'audiovisuel». Répondant à une question orale du député Abdelyamine Boudaoud, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant la création d'une chaîne sportive, le ministre a souligné : «Nous devons, d'abord, attendre l'adoption de la loi organique sur l'information qui se trouve actuellement au niveau de l'APN».

Le ministre a insisté, cependant, sur «la nécessité de ne pas se précipiter au sujet de la création de cette chaîne qui nécessite un important budget dont le secteur ne dispose pas actuellement», et dont le contenu devrait être garanti, notamment, pour la couverture des grandes manifestations sportives internationales. Pour le ministre, il serait plutôt judicieux «de ne pas se précipiter dans le processus de création de chaînes et de réfléchir au renforcement du service public d'autant que nous sommes face à une rude concurrence, aussi bien au présent que

dans le futur». Par ailleurs le ministre a annoncé qu'une enveloppe de 400 millions/DA a été consacrée à la formation des journalistes, au titre de la loi de finances 2012, «par souci de l'Etat d'améliorer le niveau des journalistes», et qu'un

centre de formation de journalistes sera ouvert prochainement en collaboration avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

S. B.

OPTIMISME DE NOURREDINE MOUSSA

Plus de crise de logement à la fin du plan quinquennal

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nourredine Moussa, est un éternel optimiste. Il veut transmettre cet optimisme à tous les demandeurs de logements. Ainsi, il a affirmé, jeudi à Alger, que le nombre de logements (toutes formules confondues) programmés dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014 couvrira la demande exprimée dans les 48 wilayas de pays. Le ministre qui intervenait en séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, a indiqué que «les besoins exprimés par les wilayas pour la période 2010-2014 est estimé à 1.115.000 unités (...), alors que le programme quinquennal actuel du secteur de l'habitat porte sur la réalisation de 2,4 millions d'unités». Selon le ministre, le programme prévoit la réalisation de 2,4 millions de logements dont 1 million d'unités de type logement public locatif, 900.000 de type logement rural et 550.000 logements promotionnels aidés auxquels il faut ajouter les 800.000 unités inscrites au titre du précédent quinquennat qui restent encore à réaliser. Par ailleurs, le ministre a affirmé que le parc national du logement comptait 7,4 millions de logements dont 5,4 millions d'unités ont été réalisées de 1962 à ce jour.

S. B.

PÉNURIE DU MÉDICAMENT

Ould Abbès multiplie les initiatives

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, a annoncé jeudi à Médéa la «reprise en main» du complexe Antibiotical de Médéa en vue d'en faire «une référence en matière de production pharmaceutique en Afrique».

S'exprimant à l'occasion de la présentation d'une nouvelle gamme de traitement antidouleur pour les personnes atteintes de cancer, le ministre a indiqué que son département compte «repandre en main ce fleuron de l'industrie pharmaceutique nationale, dont les capacités restent sous-exploitées en dépit de son potentiel à couvrir une grande partie de la demande en produits antibiotiques exprimée sur le marché national», rapporte l'APS.

«Nous œuvrons, avec le concours du ministère de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, à faire de ce complexe une référence continentale en matière de production pharmaceutique et lui permettre ainsi de reconquérir les parts de marché qu'il a perdues au profit de l'industrie pharmaceutique étrangère», a affirmé M. Ould Abbès.

Le ministre a révélé, dans ce contexte, que des contacts ont été entamés avec des investisseurs chinois pour la réalisation, à l'intérieur de ce site pharmaceutique, d'une unité de production de matières premières entrant dans la fabrication de produits pharmaceutiques divers.

M. Ould Abbès a invité, par ailleurs, les responsables du complexe Antibiotical à élaborer un «Business plan», couvrant les exercices 2012/2013 et 2014, afin de l'intégrer dans le plan d'organisation futur de la production pharmaceutique du pays, soulignant que la réorganisation du secteur de la production pharmaceutique est appelée à «mettre un terme au flou dans lequel travaillaient auparavant de nombreux producteurs».

R. N.

FONDS DES ŒUVRES SOCIALES DE L'EDUCATION NATIONALE

Les 20 milliards DA de la discorde

PAR LAKHDARI BRAHIM

La bataille de la gestion des fonds des œuvres sociales de l'Education nationale fait rage. Qui des institutions ou des commissions des wilayas aura la haute main sur la gestion de plus de 20 milliards de dinars ? Ce seront les urnes qui décideront, ainsi l'a annoncé le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid, qui a indiqué, jeudi, que la gestion des fonds des œuvres sociales par les institutions ou les commissions de wilaya se décidera par voie de vote. Le ministre qui intervenait en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux réponses aux questions orales, a précisé que «ce sont les travailleurs du secteur de l'Education qui décideront par voie de vote de la gestion des fonds des œuvres sociales qui sera assurée soit par les institutions ou par les commissions de wilaya». Il a assuré que son département ministériel était prêt à garantir «un vote transparent et régulier», refusant d'intervenir en tant que ministre dans le déroulement de l'opération de vote en laissant le champ libre aux travailleurs de décider de l'option à adopter pour la gestion de ces fonds «importants». Le document relatif à la gestion des fonds des œuvres sociales, révèle Benbouzid, a été élaboré par la majorité des syndicats, notamment le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (CNAPEST), l'Union nationale des travailleurs de l'éducation et de la formation (UNTEF), le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement sec-

ondaire et technique (SNAPEST) et la Fédération UGTA des travailleurs de l'éducation (FNTE-UGTA). Le ministre a réaffirmé que le dossier des œuvres sociales du secteur de l'éducation «ne relevait pas de la responsabilité de la tutelle» dont la mission consiste à aider les syndicats à trouver les solutions idoines à ce problème. L'autre problème qui pèse sur le secteur de l'éducation nationale est celui de la révision du statut du secteur. A en croire le ministre, «les syndicats ont soumis leurs propositions et le dossier se trouvait au niveau de la direction de la fonction publique pour examen». Il a estimé nécessaire que le statut du secteur de l'éducation soit

adapté à celui de la fonction publique, indiquant que le dossier sera réglé d'ici fin décembre prochain. Selon lui, les corps communs ne relèvent pas du secteur de l'éducation mais de la fonction publique qui englobe les corps communs de tous les secteurs. Pour ce qui est des rappels du nouveau régime indemnitaire, le ministre a précisé qu'ils seront versés en 2012, relevant que les augmentations de salaires au profit du secteur de l'éducation s'élevaient à 400 milliards de DA. Sur le plan pédagogique, le ministre a révélé qu'un projet était en cours d'élaboration pour l'allègement du programme scolaire du cycle moyen.

L. B.

RECU DES RÉSULTATS SCOLAIRES DANS LES WILAYAS DU SUD

Benbouzid s'en lave les mains

Le secteur de l'éducation nationale a réuni toutes les conditions à même d'assurer le bon fonctionnement du système éducatif national, la responsabilité du recul des résultats des épreuves du baccalauréat et du BEM/session de juin 2011 est à chercher du côté des enseignants, des élèves et des parents d'élèves. Ainsi, sont justifiés certains résultats «non satisfaisants» des examens de la fin du cycle primaire, du BEM et du baccalauréat enregistrés au niveau des wilayas du Sud. Le ministre de l'Education nationale qui répondait, jeudi, à une question orale d'un député d'Adrar, a souligné que «le ministère de l'Education nationale n'en est pas responsable, les seuls responsables sont les enseignants, les élèves et les parents d'élèves», notant que «les résultats ont connu une progression au niveau national et même dans la wilaya d'Adrar qui a enregistré un taux de réussite de 37,55% en 2011 contre 21% en 2000». Selon lui, des résultats «non satisfaisants» ont été enregistrés au niveau de la wilaya d'Alger et dans d'autres wilayas à l'instar d'Adrar, M'sila, Chlef, Oum El-Bouaghi et Khenchela, relevant que les résultats peuvent diverger d'un établissement éducatif à un autre dans la même wilaya. Concernant l'enseignement de la langue française, M. Benbouzid a indiqué que la question du manque d'enseignants dans les wilayas du Sud était «conjoncturelle» et sera réglée à moyen terme, en ajoutant que «6.000 logements ont été octroyés aux enseignants exerçant dans les wilayas du Nord pour les inciter à se déplacer dans les wilayas du Sud».

L. B.

SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LES ASPECTS PRATIQUES DE L'ARBITRAGE COMMERCIAL

Une technique moderne aux multiples avantages

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) indique que la Chambre de commerce internationale (ICC) et le Comité national ICC-Algérie coorganisent sur trois jours, les 28, 29 et 30 Novembre 2011 une session de formation sur l'arbitrage commercial, formation orientée vers les aspects pratiques.

PAR AMAR AOUIMER

Cette session, qui sera animée par des experts de la Cour internationale d'arbitrage d'ICC-Paris et par des praticiens algériens de l'arbitrage commercial, membres de l'association ICC-Algérie, s'est assignée plusieurs objectifs



essentiels. Il s'agit, en fait, selon les organisateurs, «de viser l'initiation des participants à l'arbitrage commercial interne et international à leur sensibilisation aux multiples avantages liés à cette technique moderne de règlement des différends inhérents à la vie des affaires».

Aussi, les promoteurs de cette rencontre soulignent que «cette formation

préparera et outillera les participants à la prise en charge pratique et opérationnelle d'un processus d'arbitrage depuis la rédaction et l'insertion de la clause compromissoire dans le contrat jusqu'à l'exécution finale de la sentence arbitrale en passant par la représentation et la défense des parties dans un processus arbitral (rédaction des requêtes et plaidoiries).

ORDRE DU JOUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

Encouragement des exportations hors hydrocarbures

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) vient de rendre public un communiqué de la Banque d'Algérie relatif à la récente réunion du Conseil de la monnaie et du crédit sous la présidence de son gouverneur Mohammed Laksaci, et dans lequel on stipule que parmi les points inscrits à son ordre du jour, le CMC a examiné et édicté, au terme de ses délibérations, un règlement modifiant et complétant le règlement numéro 07-01 du 3 février 2007 inhérent aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises. Ce règlement, indique la Banque d'Algérie, «a pour objet de modifier les dispositions de l'article 61 du règlement numéro 07-01 relatif au délai de rapatriement des recettes d'exportation. Ainsi, le délai de rapatriement des recettes d'exportation hors hydrocarbures qui était de 120

jours passe à 180 jours». Dans le même cadre, la Banque d'Algérie a promulgué le 19 octobre 2011 deux instructions.

Il s'agit de l'instruction numéro 04-2011 modifiant et complétant l'instruction numéro 79-95 du 27 décembre 1995 portant organisation et fonctionnement du marché interbancaire des changes. Cette instruction autorise les banques à effectuer entre elles des opérations de prêt/emprunt en devises librement convertibles sur le marché interbancaire des changes. Les opérations de prêt/emprunt peuvent porter sur une période allant jusqu'à 180 jours.

Cependant, il est à noter que les opérations susvisées doivent être dédiées exclusivement à la couverture du risque de change sur les opérations d'importation et d'exportation de biens. Quant à l'instruction numéro 05-2011 elle modifie les dispositions de l'article 2 bis de l'instruction

du 12 avril 1994 modifiée fixant le pourcentage des recettes d'exportation hors hydrocarbures et produits miniers effectivement rapatriées, pouvant être utilisé librement à la discrétion des exportateurs et sous leur responsabilité. Ainsi, précise la Banque d'Algérie, «le taux passe de 20 % à 40 % de la part des recettes d'exportation hors hydrocarbures et produits miniers ouvrant droit à l'inscription au compte devises de l'exportateur». Ces trois importantes mesures du Conseil de la monnaie et du crédit et de la Banque d'Algérie «entrent dans le cadre des actions prises par les pouvoirs publics dans les domaines de la promotion des exportations hors hydrocarbures et d'amélioration de l'environnement de l'entreprise, notamment de la PME», ajoute le communiqué de la Banque d'Algérie.

A. A.

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES PRODUITS

L'Algérie possède 572 laboratoires

L'Algérie compte actuellement 572 laboratoires de contrôle des différents produits destinés à la consommation, dont 20 spécialisés dans la répression des fraudes, relevant du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE).

Ce Centre compte également quatre laboratoires régionaux de la répression des fraudes situés à Alger, Oran, Constantine et Ouargla, selon le fichier national des laboratoires d'essais et d'analyses de la qualité élaboré par le ministère.

Structures officielles, les laboratoires de la répression des fraudes prennent en charge l'analyse physico-chimique et micro-biologique et le contrôle de la conformité des produits agroalimentaires,

les produits d'entretien et de cosmétique, explique-t-on. Sur le nombre total des laboratoires de contrôle répartis sur le territoire national, il existe 378 laboratoires d'autocontrôle implantés au niveau des unités de production, et 146 laboratoires de prestation de services. Selon le même document, les laboratoires de prestation de services activent dans les secteurs de l'agroalimentaire, les matériaux de construction, des textiles et cuirs, et les huiles et lubrifiants. Quarante laboratoires de prestation de services relèvent de la direction régionale du Commerce de Batna, 29 de celle d'Alger, 29 de Sétif, 15 d'Annaba, 12 de Blida, 9 d'Oran, 5 de Saida, 4 de Bechar, et 3 de la direction de Ouargla. Le ministère du Commerce a, par

ailleurs, relevé l'importance des laboratoires d'analyses et d'essais de la qualité dans la protection du consommateur, affirmant que ces établissements «constituent une composante essentielle du système d'analyse des produits mis à la consommation». Il a souligné que le fichier national des laboratoires d'essais et d'analyses de la qualité est «une base de données qui permettra le suivi de l'évolution de ce réseau national de laboratoires».

Ce document, ajoute-t-on, a pour buts essentiels d'évaluer les capacités nationales d'analyse et d'expertise, de connaître les domaines de compétences de chaque laboratoire, et d'inciter à l'application de la norme ISO/CEI 1725.

R. E.

A l'issue du séminaire les participants seront en mesure de mener à bien et à terme un processus arbitral depuis la négociation et la rédaction de la clause compromissoire, jusqu'à l'exécution de la sentence. Le contenu pédagogique sera articulé autour de thèmes intéressants, tels que la définition de l'arbitrage (typologie, avantages, inconvénients), les modalités pratiques de mise en œuvre, la rédaction d'une clause ou d'une convention d'arbitrage et la désignation des arbitres et la constitution du tribunal arbitral. Les participants approfondiront également leurs connaissances concernant la rédaction des demandes et des contre demandes dans un procès arbitral, la loi algérienne sur l'arbitrage, le centre d'arbitrage de la chambre algérienne de commerce et d'industrie et la cour d'arbitrage de la chambre de commerce internationale de Paris.

Par ailleurs, des conférences traiteront aussi les thèmes inhérents à l'exécution d'une sentence arbitrale.

Le public concerné ciblé se compose essentiellement des acteurs de la vie des affaires, tels que les avocats, les notaires, les commissaires aux comptes, les directeurs d'entreprise publiques et privées, les managers et les juristes d'entreprises. Les attestations de formation sont établies par ICC-Paris.

A. A.

DIFFICULTÉS BUDGÉTAIRES EUROPÉENNES

Les marchés boursiers pénalisés

La crise de la dette a de nouveau fait reculer les marchés européens, hier, à l'ouverture, la méfiance restant particulièrement élevée à l'égard de la zone euro, tout comme sur le marché obligataire. Dans le sillage de Wall Street la veille et de la Bourse de Tokyo, également en nette baisse à la clôture vendredi (-1,23%), la bourse de Paris a entamé la séance sur un recul de 0,70%, Francfort de 0,84%, Londres de 0,81%. Peu après l'ouverture, Milan perdait 0,27%, et Madrid 0,30%. La méfiance à l'égard de la zone euro s'accroît chaque jour davantage selon les experts, les marchés étant vendredi pénalisés par les craintes à propos de la contagion de la crise de la dette souveraine. Il s'avère selon les experts, «urgent de résoudre les problèmes de financement de l'Espagne et de l'Italie au plus vite». Sur le marché des obligations, la crainte d'un possible éclatement de la zone euro se faisait également clairement sentir. L'écart entre les taux des obligations à 10 ans de l'Allemagne et l'Espagne a ainsi dépassé les 500 points de base vendredi matin, touchant un nouveau record depuis la création de la zone euro. La crise de la dette avait déjà contraint la France, et surtout l'Espagne, à payer jeudi le prix fort sur les marchés, toujours aussi fébriles en dépit des gages politiques donnés aussi bien par Rome que Madrid et Athènes, théâtre de nouvelles manifestations. Pour le moment, seule l'Allemagne, semble encore inspirer vraiment confiance. La monnaie européenne pour sa part restait quasi-stable face au dollar vendredi, sous 1,35 dollar.

R. E.

SETIF

Financement de 1.732 micro-entreprises

Pas moins de 1.732 projets de création de micros-entreprises ont obtenu un financement à Sétif dans le cadre des différents dispositifs d'aide à l'emploi, selon les responsables locaux. Près de 25.000 dossiers ont été déposés par les postulants à ces projets depuis janvier 2011 auprès de différents dispositifs, en l'occurrence l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et l'Agence nationale de gestion des microcrédits (ANGEM). L'opération de financement qui suit son cours pour permettre aux jeunes porteurs de projets de créer leurs propres entreprises a touché 7.224 projets jugés "éligibles" à un financement bancaire. Ces projets, qui intéressent plusieurs secteurs à l'instar de l'agriculture, du transport, des travaux publics, de l'élevage, de l'artisanat et des services, permettront la création de près de 18.000 emplois. Des rencontres de proximité sont régulièrement organisées par les représentants des dispositifs concernés pour sensibiliser les jeunes des centres de formation professionnelle, notamment, afin de leur expliquer les procédures de création d'entreprises et les informer des nouvelles mesures incitatives mises en place par l'Etat. Des portes ouvertes ont également été organisées à travers les différentes communes de la wilaya, y compris dans les zones rurales éloignées afin d'inviter les jeunes à se rapprocher de ces dispositifs.

JIJEL

Piscine semi-olympique et camp de jeunes pour Taher

Une piscine semi-olympique et un camp de jeunes seront réalisés au profit des jeunes de la commune de Taher (Jijel), dans le cadre du programme d'équipement attribué à la wilaya. Le premier projet, doté d'une enveloppe financière de plus de 226 millions de dinars, sera réalisé dans un délai contractuel de 20 mois. Cette piscine, qui sera équipée du système de régénération des eaux, d'une chaufferie et d'une bache à eau, aura un bassin d'une longueur de 25 mètres et des gradins d'une capacité de plus de 100 places. Le projet devra générer, dans sa phase de réalisation, une soixantaine d'emplois, dont 40% pour la main-d'œuvre locale, selon le gérant de l'entreprise chargée du projet. Mettant à profit son déplacement, le wali a également suggéré la réalisation d'un camp de jeunes, à l'image de celui de Bordj Blida (El-Aouana), pour accueillir des sportifs lors des compétitions de natation ou autres disciplines. Un terrain d'assiette a été choisi à la périphérie de la ville de Taher pour accueillir ces structures de sport et de loisirs.

RELIZANE

360.000 qx d'olives attendus

Une récolte de l'ordre de 360.000 quintaux est attendue à Relizane à l'issue de l'actuelle campagne de cueillette des olives, selon la Direction locale des services agricoles (DSA). Le responsable du service "Organisation de la production et soutien technique" de la DSA a indiqué que la cueillette, entamée en octobre dernier, touchera 7.500 ha sur une superficie totale de 8.400 ha d'oliveraies que compte la wilaya. La variété dite "sigoise" représente 85% des plantations. Les services de la DSA ont indiqué qu'au lancement de cette campagne, la production était de l'ordre de 35 qx/ha. Elle pourrait atteindre les 50 qx/ha dans les zones à forte productivité comme Djidiouia, Oued Rhiou et Yellel. L'actuelle campagne qui se poursuivra jusqu'au mois de décembre prochain assure un emploi pour 12.000 travailleurs saisonniers. L'année précédente, la wilaya de Relizane avait enregistré une production de plus de 430.000 qx.

APS

TIZI-OUZOU, PRODUCTION OLÉICOLE

Une baisse drastique escomptée

Selon les estimations de la Direction des services agricoles (DSA), la présente production oléicole prévisionnelle dans la wilaya de Tizi-Ouzou ne dépasse guère les 200.000 quintaux, soit moins du quart de la production réalisée l'année dernière et qui avait atteint 821.760 quintaux.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette baisse "drastique" de la production oléicole est encore mieux mise en évidence par la comparaison des états de rendement, au vu des prévisions de la DSA qui tablent sur l'obtention, cette année, d'une moyenne de sept quintaux d'olives à l'hectare contre 29 quintaux engrangés à l'hectare durant la campagne précédente.

Selon les statistiques du Service de l'organisation de la production et de l'appui technique (SOPAT), une jauge d'huile de pas moins de 14.400.000 litres avait été obtenue la saison oléicole écoulée, alors que le volume prévu pour cette année n'est que de 3.600.000 litres.

La chute des fleurs causée par les pluies de mai et juin, le gaulage des olives (mode de cueillette à l'aide d'une longue perche) destructeur des pousses appelées à fructifier l'année d'après, le cycle physiologique de l'arbre alternant la production du bois et celle des boutons floraux, le manque d'entretien de vergers oléicoles, concernant, notamment, les opérations de fertilisation, de taille et de labours, sont autant de facteurs mis en avant par le chargé de la production végétale au niveau de la DSA pour



expliquer le recul de la production oléicole, souligne l'APS.

Afin d'optimiser le taux d'extraction d'huile, il est recommandé aux oléiculteurs de "procéder à la récolte dès que la couleur de l'olive tourne au violet, période de véraison intervenant à la mi-novembre", selon ce responsable qui a estimé qu'"il n'y a rien de plus faux que de croire qu'on obtient plus d'huile en retardant la cueillette jusqu'à la pleine maturation de l'olive, c'est-à-dire quand celle-ci prend la couleur noire."

Afin d'obtenir une huile de qualité par l'amélioration des conditions de collecte des olives, la même source a requis, entre autres, la nécessité de doter les huileries de

caissons en plastique qu'ils mettront à la disposition de leurs clients (oléiculteurs), pour les besoins de conditionnement et de transport des récoltes. Cette tâche est effectuée actuellement dans des sacs de jute, un procédé qui favorise la fermentation des fruits et provoque l'acidité de l'huile.

Pour les besoins de transformation des récoltes oléicoles, la wilaya de Tizi-Ouzou, dont les vergers s'étalent sur plus de 33.000 ha, dispose, selon l'APS, d'un parc de 464 huileries, dont 91 de type moderne, acquises avec une subvention étatique de 4 millions de dinars par le biais du Fonds national du développement de l'investissement agricole (FNDA).

B. M.

TISSEMSILT, PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

Lancement de la 3^e tranche des travaux



Les travaux de réalisation de la troisième et dernière tranche du projet de protection de la ville de Lardjem (Tissemsilt) contre les inondations seront lancés vers la fin de l'année, a annoncé la Direction de wilaya de l'hydraulique

(DWH). L'opération, qui a nécessité une enveloppe de 800 millions de dinars, porte sur l'aménagement des cours d'eau traversant la localité par la réalisation de canalisations en béton, outre des travaux de correction torrentielle pour mettre fin aux

ruissellements des eaux à l'intérieur de la ville, selon la même Direction.

Les travaux de la deuxième tranche du projet, qui viennent d'être achevés, ont porté sur la correction torrentielle des oueds de Lardjem et Tamlaht, longeant la ville sur une distance de 8 km. Cette tranche a porté également sur l'aménagement des cours d'eau et sur la réalisation de digues pour faire face aux problèmes d'érosion. La première tranche du projet, qui a concerné la partie nord de la ville, a ciblé l'évacuation des eaux pluviales de la RN 19 et la réalisation d'une canalisation au centre-ville, a ajouté la DWH, précisant que des travaux de protection des agglomérations de Sidi Lantri, Khemisti et Youssoufia contre les inondations seront lancés au cours du premier semestre de l'année prochaine pour un coût de 288 millions de dinars. En outre, cette direction a programmé, au titre du quinquennat 2010-2014, des travaux de protection de sept villes de la wilaya contre les crues, à savoir Tissemsilt, Tamlaht, Sid Lantri, Ouled Bessam, Bordj Bounaâma, Khemisti et Bordj Emir Abdelkader.

Ces projets portent essentiellement sur la réhabilitation des cours d'eau, la correction torrentielle, la construction de digues et la pose de canalisations en béton.

APS

CONSTANTINE, PROGRAMME DE 100 LOCAUX PAR COMMUNE

61 jeunes bénéficiaires à Hamma-Bouziane

Dans la daïra de Hamma Bouziane, au nord du chef-lieu de la wilaya de Constantine, soixante et un locaux à usage commercial et professionnel ont été attribués à des jeunes chômeurs, a indiqué le chef de cette daïra.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les bénéficiaires de cette opération qui s'inscrit dans le cadre du programme de 100 locaux par commune, initié par le président de la République, sont de jeunes chômeurs inscrits dans les différents dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes (ANSEJ- ANGEM et CNAC), a précisé à l'APS M. Sebti Tolba.

Parmi ceux attribués, au moins 50 sont situés dans la localité de Oued Lahdjar, dans la commune de Didouche-Mourad, tandis que 11 autres sont dans celle de Hamma-Bouziane, selon le même responsable qui a ajouté que d'ici quelques mois, cette dernière commune bénéficiera d'une dizaine de structures similaires, actuellement en cours de parachèvement.

Ces locaux à usage professionnel et artisanal permettront aux jeunes de créer leurs entreprises avec l'aide et le suivi des dispositifs concernés, a souligné le premier responsable. La majorité de ces



locaux ont été mis à la disposition des jeunes universitaires porteurs de projets. La médecine, la pharmacie, la chirurgie dentaire, la couture, la coiffure, la menuiserie et la réparation des équipements électroménagers figurent parmi les activités choisies par les bénéficiaires, précise

l'APS. Régulièrement, des campagnes d'information sont organisées par les différents dispositifs d'emploi afin d'expliquer aux jeunes les procédures d'acquisition de ces locaux.

B. M.

ANNABA, DÉSENCLAVEMENT

Réalisation de 80 km de pistes en 2011



Des travaux d'aménagement et d'ouverture de pistes sur une longueur de 80 km ont été lancés durant l'année 2011 dans la wilaya d'Annaba au titre du nouveau rural, a indiqué la Conservation

des forêts.

Trois communes, en l'occurrence El-Bouni, Sidi-Amar et El-Hadjar, sont concernées par ce programme destiné au désenclavement de certaines localités iso-

lées par rapport aux centres urbains, a précisé la même Conservation, mettant l'accent sur l'importance des voies de communication dans la dynamisation des activités agricoles et dans la lutte contre les incendies de forêts.

Ce programme qui va également contribuer à la fixation des familles sur leurs terres, avec la création de nouveaux revenus, permettra aussi à la wilaya d'atteindre "une couverture quasi totale" en matière de pistes de désenclavement.

Parallèlement, 111 petites unités d'élevage ovin, bovin, laitier et apicole ont été programmées en 2011 au titre du nouveau rural, a encore indiqué la Conservation des forêts.

Destinées aux jeunes sans emploi résidant dans les communes rurales de la wilaya, ces unités seront mises en place sans aucun apport financier de la part de leurs bénéficiaires, a-t-on précisé, ajoutant que l'accès à ce dispositif de soutien à l'emploi, se fera sur la base d'un dossier "simplifié" comprenant un extrait de naissance et un certificat de résidence du postulant. La mise en œuvre du programme du nouveau rural avait permis, en 2010, de réaliser 23 projets d'ouverture de 28 km de pistes, de construction de retenues collinaires et de plantation d'arbres fruitiers dans les communes de Aïn Berda, Oued Aneb, Treat et Chetaïbi, a rappelé la Conservation des forêts.

APS

BOUHADJAR (EL-TARF)

Arrêt de la rénovation du réseau d'eau potable

La rénovation de l'ensemble du réseau d'eau potable du chef-lieu de la daïra de Bouhadjar (El Tarf), menée pour un montant de 1,5 milliard de dinars, est restée "sans effets" en raison des retards accumulés par l'entreprise chargée des branchements particuliers, selon le directeur des Ressources en eau. M. Mustapha Mechati a souligné que si les deux premières tranches de cette opération de rénovation conduite en trois phases sont aujourd'hui achevées à 100% (reprise du réseau d'adduction sur 110 km et pose des équipements de transfert), la troisième tranche liée aux branchements particuliers reste en souffrance à cause de la défaillance de l'entreprise désignée. Cette "défaillance sur tous les plans" a conduit à la mise en place d'une commission d'enquête, dont les investigations ont abouti à la résiliation du contrat passé avec cette entreprise et à l'engagement d'une procédure destinée à la désignation d'un nouvel opérateur, a affirmé M. Mechati. La concrétisation de cette troisième et ultime tranche permettra à la ville de Bouhadjar d'être alimentée "tous les jours au lieu d'un jour sur quatre à l'heure actuelle", a indiqué le directeur. M. Mechati a rappelé, par ailleurs, que les études techniques préalables à la rénovation du réseau d'AEP de trois autres communes de cette daïra, à savoir Oued Zitoun, Hammam Beni Salah et Aïn Kerma sont "déjà lancés et permettent d'envisager le lancement des travaux dans un proche avenir".

TEBESSA

Nouveau plan de circulation pour la ville

Un nouveau plan de circulation, destiné à améliorer la fluidité de la circulation, entrera en vigueur au début de l'année prochaine à Tébessa, a-t-on indiqué jeudi à la direction de wilaya des Transports. La nouvelle organisation des déplacements de véhicules à l'intérieur de la zone urbaine est en cours de conception par commission locale encadrée par des techniciens des directions des Transports et des Travaux publics, ainsi que par des élus communaux et des représentants des services de sécurité en charge de la circulation. Il a été notamment tenu compte de "l'impératif d'une exploitation optimale des routes principales et secondaires de la ville de Tébessa qui s'étend sur une superficie de 82 km²". Quelque 2.000 taxis et une centaine d'autobus exploitent actuellement les lignes urbaines, en plus des milliers de véhicules particuliers composant le parc roulant local, a-t-on fait savoir, relevant que la circulation était constamment confrontée aux problèmes d'encombrements dans divers axes routiers urbains, notamment ceux reliant les routes nationales, menant vers Constantine, Annaba, Khenchela et Bir El-Ater.

MILA

Le gaz naturel pour 2.100 familles

Un total de 2.100 foyers a été raccordé au réseau du gaz naturel dans la wilaya de Mila. S'inscrivant dans le cadre de la célébration du 57^e anniversaire du déclenchement de la Révolution, cette opération de mise en gaz a concerné 800 foyers de la mechta de Sebikhia (commune de Ferdjioua), 1.000 foyers dans la commune de Bouhatem et 300 autres de la mechta Ettine (Tadjenanet). Un investissement de 240 millions de dinars a été consenti pour cette action qui a nécessité la pose d'un réseau de distribution long de 23 km, ont affirmé les responsables locaux du secteur.

Pas moins de 25.000 foyers dans dix communes de la wilaya de Mila seront raccordés au réseau du gaz naturel à l'horizon 2014, selon le directeur de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et du gaz "Est" (SDE).

APS

EGYPTE

Manifestation contre le projet de nouvelle constitution

Des milliers d'Égyptiens étaient rassemblés vendredi sur la place Al-Tahrir au Caire pour protester contre le projet de nouvelle Constitution proposé début novembre par le vice-Premier ministre Ali El-Selmi chargé de la transition démocratique dans le pays. Les manifestants ont commencé à affluer vers la place Al-Tahrir depuis la nuit pour prendre part aux manifestations de vendredi en réponse à l'appel de plusieurs formations politiques qui réclament le retrait de ce projet de constitution. Ces nouvelles manifestations interviennent au lendemain de violents affrontements entre coptes et habitants dans un quartier du Caire, ayant fait au moins 29 blessés.

Épicentre de la contestation populaire ayant conduit à la chute du régime de Hosni Moubarak, la place Al-Tahrir au Caire a connu dans la nuit de jeudi à vendredi des préparations intenses en vue de ces géantes manifestations. Des militants des différents partis politiques, dont les Frères musulmans s'activaient depuis jeudi soir sur la place Al-Tahrir, portant des slogans appelant au transfert du pouvoir aux civils, et rejetant les "nouveaux principes fondamentaux" contenus dans le projet de constitution, selon les médias. Les différentes parties politiques ont appelé à ces manifestations après l'échec des négociations menées avec le Premier ministre Issam Charaf sur le transfert du pouvoir à un gouvernement élu dans un délai ne dépassant pas six mois, soit jusqu'à mai 2012, et ce par le biais d'élection de l'Assemblée du peuple ensuite la formation du gouvernement par le Parlement élu. Après ces étapes, les partis politiques réclament l'élection d'abord du Majliss al Choura (conseil consultatif) avant l'organisation de l'élection présidentielle. Dans leur requête, les partis politiques participant à ce mouvement ont exprimé leur position ferme contre les autres forces qui menacent les acquis de la révolution du 25 janvier et qui veulent semer l'anarchie dans le pays. Ils mettent aussi en garde contre tout retour à l'ancien régime déchu, réitérant leur détermination à poursuivre leur action jusqu'à la satisfaction de leurs demandes. L'Égypte s'apprête à organiser des élections législatives le 28 novembre en cours pour élire l'Assemblée du peuple.

CONDAMNATION DE LA RÉPRESSION

Berlin, Londres et Paris veulent une action de l'Onu contre la Syrie

La France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne comptent présenter une résolution à l'Assemblée générale de l'Onu condamnant la répression des manifestations en Syrie, assurant avoir le soutien clé des pays arabes.

Les trois pays européens comptent présenter la résolution au Comité des droits de l'homme de l'Assemblée générale pour un vote qui devrait intervenir mardi, ont indiqué des responsables allemands rapporte le quotidien *Le Monde*. Les ambassadeurs britannique, français et allemand ont rencontré leurs homologues arabes à l'Onu mercredi après que la Ligue arabe eut donné trois jours au président Assad pour mettre fin à la violente répression dans son pays, a indiqué un porte-parole de la mission allemande.

Le succès d'une telle démarche pourrait augmenter la pression sur le Conseil de sécurité de l'Onu à propos de la crise en Syrie. La Russie et la Chine ont, le mois dernier, mis leur veto à une résolution condamnant les exactions commises par les autorités du président Bachar Al-Assad qui, selon l'Onu, ont fait au moins 3 500 morts.

Bachar Al-Assad doit quitter rapidement le pouvoir pour éviter à la Syrie de sombrer dans la guerre civile, mais doit être autorisé à rester dans son pays parce qu'il n'est pas responsable des troubles, a estimé son oncle Rifaat, interrogé jeudi sur l'antenne de LCI. «*Je voudrais qu'il se convainque lui-même de partir du pouvoir*», a-t-il déclaré. L'ancien militaire tenu pour responsable de la répression du soulèvement islamiste de 1982 qui fit des milliers de morts a jugé la situation «*différente en Syrie car le sang versé ne l'a pas été d'un seul côté*», refusant le parallèle avec la Libye et le sort réservé à Mouammar Kadhafi. Rifaat Al-Assad, qui a rompu avec le régime baasiste dans les années 1980, vit aujourd'hui entre Paris, Londres et Madrid.

La Ligue arabe donne un délai de trois jours à la Syrie pour accepter son plan



La Ligue arabe a donné trois jours à la Syrie, à compter de mercredi 16 novembre, pour qu'elle accepte de mettre fin à la répression de la contestation contre le président Bachar Al-Assad autorise l'envoi d'observateurs sur son territoire. «*Si Damas n'accepte pas de coopérer avec la Ligue, des sanctions économiques seront adoptées*», a déclaré le Premier ministre qatari, Hamad Bin Djassim Al-Sani, lors d'une conférence de presse à l'issue de la réunion de l'organisation panarabe à Rabat.

«*Nous ne voulons pas parler d'une tentative de la dernière chance*», parce que je ne veux pas que cela ressemble à un aver-

tissement, a expliqué Hamad Bin Djassim Al-Sani. «*Ce que je peux dire, c'est que nous sommes proches de la fin concernant les efforts de la Ligue*», a-t-il ajouté. La Ligue arabe a convenu de l'envoi de cinq cents membres d'organisations arabes des droits de l'homme et de médias et d'observateurs militaires en Syrie, d'après un responsable de l'organisation. Mais, selon son secrétaire général, Nabil Al-Arabi, ces observateurs n'y seront dépêchés qu'une fois signé un protocole d'entente clair avec le gouvernement syrien, et après l'arrêt de la répression.

R. I.

La Turquie va aider le Conseil national syrien

La Turquie va aider le Conseil national syrien (CNS), qui regroupe la plupart des courants de l'opposition syrienne, a déclaré hier le ministre des Affaires étrangères turc, Ahmet Davutoglu. Pour lui, des déserteurs de l'armée «*se manifestent ces derniers temps, et de ce fait il y a un risque d'évolution vers la guerre civile*». Jusqu'à présent, «*il est difficile de parler de guerre civile, parce que dans une guerre civile, il y a deux parties qui se battent. Et dans le cas présent, ce sont la plupart du temps des civils qui sont attaqués par les forces de sécurité. Mais il y a toujours le danger que cela se transforme en guerre civile*», a-t-il ajouté.

Des affrontements sont de plus en

plus souvent signalés entre déserteurs et forces régulières dans différentes parties de la Syrie. «*Nous aiderons le CNS à se renforcer en développant ses relations avec la communauté internationale et avec le peuple syrien*», a poursuivi le ministre turc. «*A ce stade il est important que le CNS ait accès à la communauté internationale, au peuple syrien, et qu'il se dote d'une base solide en tant qu'organisation du peuple syrien*», a-t-il ajouté. M. Davutoglu a déjà rencontré deux fois les représentants du CNS, qui a été créé à l'issue de plusieurs réunions en Turquie. Il a précisé que la Turquie reconnaît le CNS «*en tant que parti politique*» et en tant qu'interlocuteur dans la crise syrienne.

LIBYE, APRÈS-KHADAFI

1^{re} conférence publique des Frères musulmans

Les Frères musulmans libyens ont adopté un ton modéré jeudi soir pour leur première conférence publique en Libye en plusieurs décennies, en appelant notamment à l'unité et à un effort national de reconstruction du pays après huit mois de guerre civile.

Selon de nombreux observateurs, les prochaines élections pourraient profiter aux organisations politiques religieuses, très bien organisées, aux dépens des partis laïcs.

S'adressant un mois après la mort de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi, tué le 20 octobre à Syrte par les forces rebelles, le chef de la confrérie islamiste Souleiman Abdelkader a loué la rébellion et a invité les factions libyennes à s'unir.

«*Reconstruire la Libye n'est pas le travail d'un seul groupe ou d'un seul parti mais de chacun d'entre nous suivant nos capacités*», a-t-il déclaré devant 700 personnes rassemblées à Benghazi (Est), berceau du soulèvement populaire contre le régime Kadhafi. Ses propos laissent entendre qu'il pourrait soutenir l'idée d'un gouvernement intérimaire de technocrates que le Premier ministre désigné Abdurrahim El Keib tente de mettre en place.

Les Frères musulmans, dont le recrutement était secret et réservé à une élite sous l'ancien régime, comptent moins d'un



millier de membres en Libye.

Les institutions et organisations islamistes, qui ont longtemps subi la répression du régime de Mouammar Kadhafi, affirment depuis sa mort être animées par la seule ambition de renforcer l'unité nationale et par les valeurs musulmanes.

MIDI

CULTURE

«Le temps,
le sable
et le vent...»



Page 13

MILA, FÊTE DU COUSCOUS

Préserver et valoriser le patrimoine culinaire algérien

Page 12



JEUX TRADITIONNELS DE L'AHAGGAR

Rencontre pour pérenniser les tra-

Les participants aux activités sportives programmées en marge de la 3^e rencontre internationale d'Imzad ont mis l'accent, jeudi à Tamanrasset, sur l'importance à accorder aux activités sportives traditionnelles réputées dans la région de l'Ahaggar.

Page 12



MILA, FÊTE DU COUSCOUS

Préserver et valoriser le patrimoine culinaire algérien

La Fête du couscous a pour objectif de transmettre un savoir-faire ancestral faisant cruellement défaut et le peu d'intérêt aux jeunes générations pour ces plats traditionnels, sont une menace pour leur survie

PAR DJAMEL BOUKERMA

La ville de Mila a accueilli durant la semaine passée l'exposition de la huitième édition de la fête du couscous et des pâtes alimentaires, La manifestation qui s'est tenue dans le hall de la maison de la culture Moubarek-El Mili a également réunit 37 exposants issus des wilayas de Mila, Tébessa, Khenchela et de Sétif. L'objectif de la manifestation est de la valorisation du patrimoine culinaire algérien.

Les plats traditionnels sont des éléments constitutifs de l'identité nationale qu'il est important de sauvegarder et de mettre en valeur, a-t-on souligné à l'ouverture, mardi, de cette 8^e édition de la Fête du couscous et des pâtes alimentaires de Mila. Cette exposition est pour objectif de transmission du savoir-faire ancestral qui fait cruellement défaut et le peu d'intérêt aux jeunes générations pour ces plats traditionnels, sont une menace pour leur survie. En effet, la préparation à domicile du couscous et autres pâtes traditionnelles est une traditionnel convient de perpétuer, a estimé Kouhil Fatima, une exposante de Grarem-Gouga, car, a-t-



elle dit, elle permet aux familles de disposer de denrées alimentaires de meilleure qualité et à moindre coût par rapport à celles vendues dans les commerces ou préparées industriellement. Les stands ont exposé les différentes variétés de couscous et de pâtes alimentaires, toute une panoplie de vaisselles traditionnelles en bois, en poterie et en

cuivre entrant dans la préparation et la présentation des pâtes et des plats traditionnels. Cette exposition est dominée par le couscous dans ses différentes déclinaisons, mettant également en valeur les pâtes traditionnelles telles que la chekhoukha, la thrida, le mermert, et autres denrées qui constituaient l'essentiel du régime alimentaire traditionnel, et qui aujourd'hui sont menacés de dispari-

JEUX TRADITIONNELS DE L'AHAGGAR

Une rencontre pour pérenniser les traditions

Les participants aux activités sportives programmées en marge de la 3^e rencontre internationale d'Imzad ont mis l'accent, jeudi à Tamanrasset, sur l'importance à accorder aux activités sportives traditionnelles réputées dans la région de l'Ahaggar.

Les participants à cette rencontre ont suggéré, lors de concours de jeux traditionnels encore préservés par la population locale, à l'instar de "tabilente" (lutte chez les Kel Tamasheq) et "annef" (domptage d'un dromadaire désobéissant), la classification de ces activités sportives et leur préservation.

Le concours de "tabilente", forme de lutte entre deux adversaires en usant des

maines et des pieds seulement, a enregistré une large participation de jeunes venus se mesurer en mettant en valeur leurs capacités, leur bravouret leur courage, à l'instar du vainqueur de ce concours, El-Amri Cherif.

Ce dernier a qualifié ce genre de compétitions, organisées occasionnellement, notamment durant les fêtes, de tests d'évaluation et d'aptitude du Targui à se défendre et lutter pour (défendre) sa patrie.

"Tabilente", jeu régi par des règles sportives précises, et qui se veut un combat loin de toute violence et d'esprit vindicatif, demeure en quête de préservation à travers son intégration parmi les activités sportives au niveau

des établissements juvéniles et sportifs.

Ces mêmes impressions sont partagées par les pratiquants de "annef" qui vouent un grand respect pour la personne capable de dresser un dromadaire fougueux.

La 3^e rencontre internationale d'Imzad (11-18 novembre) a donné lieu à l'organisation d'autres concours dans plusieurs activités faisant partie du riche patrimoine de la l'Ahaggar, dont "Isawat" (chorale de femmes dansée par des hommes), décroché par la tribu "Kel Aghebsa" représentant la wilaya de Tamanrasset.

APS

tion. La cause de la disparition est leur non préparation à domicile et de façon artisanale des plats et des pâtisseries traditionnelles, ce sont des traditions de vie sociale, de convivialité et de solidarité qui disparaissent. Par ailleurs, La préparation du couscous pour les fêtes de mariages et autres événements sociaux a de tout temps constitué un "événement de socialisation" et le "meilleur des préludes aux réjouissances familiales", a renchéri une autre exposante, présidente d'une association féminine activant dans la sauvegarde des métiers traditionnels dans la commune de Beni Guecha. La manifestation est également une occasion pour mettre en valeur le couscous de Mila appelé "el mhaouar", réputée pour la finesse de son grain et la qualité de sa sauce blanche préparée avec de la viande de mouton. Ainsi que l'intérêt porté au couscous algérien en général et les pâtes connaît un regain certain qu'il convient de consolider et de valoriser, a indiqué Chérif Djaïboub, président de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), avant d'ajouter que le nombre d'artisans activant dans le domaine des pâtes alimentaires se limite à 25 sur les quelque 4.000 adhérents à la chambre.

D. B.

BÉJAÏA, JOURNÉE D'ÉTUDE SUR TAMAZIGHT Nécessité d'une stratégie de communication

Le théâtre régional de Bejaïa abritera aujourd'hui une journée d'étude sur tamazight sous le patronage du Haut commissariat à l'amazighité. Cette journée d'étude se tiendra sous le thème : « Penser une stratégie de communication pour la promotion de tamazight ». Il y aura la présence d'experts de la communication en tamazight et des universitaires. Les problématiques de l'amazighité, sur le plan communicationnel et dans le cadre universitaire, seront en général des points à débattre dans cette rencontre qui sera animé par des experts de la communication et des universitaires, afin de prévoir des solutions sur les aléas actuel qu'endurent tamazight. Il est utile de signaler que l'objectif de cette parenthèse est de fournir l'argumentaire ainsi que les procédés communicationnels au Haut commissariat à l'amazighité pour s'y référer dans ces futurs plans de charges.

D. B.

BISKRA, 1^{re} ÉDITION DE POÉSIE POPULAIRE ET CHANTS BÉDOUINS Une fantasia pour l'ouverture

Une exhibition de fantasia a marqué, jeudi, l'ouverture de la 1^{re} édition d'une rencontre de poésie populaire et de chants bédouins dans la localité de Sidi Khaled (Biskra). Des chants de troupes folkloriques et des salves de baroud ont également accompagné les magnifiques tableaux de danse de chevaux présentés par les cavaliers en tenues traditionnelles sur la place des Martyrs de la ville, près du siège de la commune. Le programme de cette rencontre culturelle prévoit durant trois jours des récitals de poésie populaire et des concerts de chants bédouins animés par une pléiade d'artistes dont H'mida El-Khalidi ainsi que la présentation de communications sur les arts populaires dans les Ziban. Des visites guidées sur les sites touristiques de Ras El Miad et la mausolée de Okba ibn Nafaâ, à Sidi Okba, sont prévues en l'honneur des invités de la manifestation. Ali Abdelouahad Harzallah, président de la rencontre, a affirmé que des efforts sont consentis pour instituer cette manifestation en festival annuel afin de contribuer à l'animation de la scène culturelle dans la région et favoriser les échanges entre poètes reconnus et jeunes poètes. Le directeur de la culture a estimé, de son côté, que la rencontre permettra de mettre en valeur et de préserver des pans entiers de la culture populaire séculaire de la région. Distant de 105 km de la ville de Biskra, Sidi Khaled est une localité de 40.000 habitants. Elle est célèbre pour sa séculaire mosquée Sidi-Khaled et pour renfermer dans ses entrailles les restes de Hizia, dont l'histoire d'amour a été immortalisée par le poète Benguitoun. La rencontre de poésie populaire et chant bédouin de Sidi Khaled est organisée conjointement par l'association locale "Aktab Thakafia" (pôles culturels), la commune de Sidi Khaled et la direction de la culture.

SALLE EL MOUGAR Générale de la pièce "Face à face"

La générale de la pièce théâtrale *Face à face* de l'Association culturelle Mohamed-Lyazid, a été présentée jeudi soir à la salle El Mougar à Alger.

Réalisée par Samir Meftah, cette production tirée du texte du défunt Merzak Meflah, traite notamment des maux et fléaux de la jeunesse incarnée à travers une famille algérienne et renvoie, au delà du thème initial, aux événements sociaux et politiques qui secouent la région arabe. Le réalisateur a déclaré avoir introduit des retouches dans le texte de la pièce, mise en scène dans un décor sombre, en vue de l'adapter aux événements politiques et sociaux que connaît la région arabe. Les rôles ont été interprétés par Yazid Sahrroui, dans le rôle du père, Fatima Chikh, dans le rôle de "Raada", l'épouse, et l'actrice montante Manel Hellal qui a incarné le rôle de la fille.

APS

MAGHNA, JOURNÉES THÉÂTRALES DU SUD

«Le temps, le sable et le vent...»

La patrimoine local ancestral du Sud, à l'instar de l'imzad et de la Sbiba, sera à l'honneur au cours de cette manifestation sous le thème « Le temps, le sable et le vent. »

PAR DJAMEL BOUKERMA

La salle de spectacles du Centre culturel de la ville de Maghnia abrite, pour une dizaine de jours, les quatre-vingt-huitième journées théâtrales du Sud. Cette manifestation s'est ouverte jeudi dernier, elle verra la participation de dix troupes dont "la troupe El Kalima Ettaiba" de Biskra, l'association culturelle de Ouargla, il y aura également des troupes de Tamanrasset, Laghouat et Tindouf.

Cette quatrième édition aura un cachet particulier, faut-il le rappeler, avec l'instauration du Festival de la culture islamique à Tlemcen. Ce choix, affirment les responsables du théâtre national algérien (TNA) - organisateurs de ces journées - au cours d'une conférence de presse tenue mardi dernier, est dicté par la nécessité de permettre à la jeunesse avide de théâtre venant du Sud de faire connaître ses talents et d'opérer des échanges culturels avec les troupes du Nord.

Cela constitue aussi une occasion pour les participants de connaître le patrimoine culturel que recèle la capitale des Zianides. Cette manifestation abritera quatre ateliers qui permettront à ces troupes venue du Sud de mettre en avant les spécificités de leur théâtre les thèmes de ces ateliers sont autant riches que variés à titre d'exemple : « Le théâtre et le patrimoine », « Les festivités théâtrales »...

Ces ateliers verront la participation de spécialistes en critique théâtrale, en anthropologie. La priorité de ces ateliers sera accordé au patrimoine local ancestral tel l'imzad ou Sbiba sous le slogan « Le temps, le sable et le vent ». Par ailleurs, et dans le but de créer un trait d'union entre la littérature et le théâtre, les organisateurs



ont prévu un riche programme comprenant des conférences abordant différents thèmes ont une relation avec l'évolution du théâtre à la faveur des troupes de Sud participant à ces journées. L'avènement des journées théâtrales du Sud en 2008 a été également l'occasion pour la naissance d'ateliers de formations organisés auparavant par le théâtre national au profit des jeunes talents issus du Sud et amoureux de la quatrième art.

Ces ateliers, affirment les organisateurs, ont permis grâce à ces journées théâtrales de constituer plusieurs troupes et associations théâtrales que le Théâtre national algérien a œuvré à faire connaître auprès du public et dont certaines se sont produites à la faveur de festivals régionaux.

L'amélioration de la qualité des pièces présentées au cours de ces journées théâtrales sera mise, affirme les organisateurs, à la faveur de la prochaine édition des journées théâtrales, et ce par la sélection des troupes participantes par le biais de concours la participation n'ayant pas dépassé

jusqu'à maintenant le stade de l'improvisation. D. B.

TUNISIE, JOURNÉES DU CINÉMA EUROPÉEN Deux films algériens en compétition

La 18^e session des Journées du cinéma européen (JCE), débuteront, samedi en Tunisie, avec au programme la projection d'une cinquantaine de films européens et maghrébins, dont les longs métrages *Harragas* et *Normal* du réalisateur algérien Merzak Allouache. Le chef de la délégation européenne en Tunisie, Adrianus Koetsenruijter a affirmé que la 18^e session des JCE organisée par la commission européenne en collaboration avec le ministère tunisien de la Culture, se déroulera dans 7 villes de Tunisie, à savoir Monastir, Kairouan, Sfax, Gafsa, Sbeitla et Gabès. Une cinquantaine de 50 films de plusieurs pays européens et maghrébins seront projetés lors de cette première session, qui intervient suite à la révolution populaire qui a renversé le régime du président déchu Zine El-Abidine Benali, a indiqué M. Koetsenruijter. L'ouverture de cette manifestation sera marquée par la projection du film *Danton*, une coproduction franco-polonaise, qui relate l'histoire de la révolution française. Par ailleurs, deux prix seront décernés lors de la cérémonie de clôture. Il s'agit des prix des meilleurs longs métrages européen et maghrébin. Outre les longs métrages algériens de Merzak Allouache, le programme de cette session comprend la projection de production maghrébines, dont les films tunisiens *Pourquoi* et *comment* de Lotfi Dzirri, *Loi 76* de Mohamed Ben Attia et le court métrage *Trailllement* de Najoua Limam Slama. *La Source des Femmes* de Radu Mihaileanu (une coproduction franco-marocaine), *Musulmans de France* de Karim Miské et Mohamed Joseph (Mauritanie), *Les derniers alliés de Gadhafi* et *Djebel Nafoussa* de Zouhir Latif (Libye), seront également projetés lors de ces journées. Les Films pour enfants seront également au rendez-vous lors de cette manifestation cinématographique et une session leur sera spécialement consacrée à Tunis et dans d'autres villes tunisiennes. Les prix seront remis lors de la clôture de cette session prévue le 2 décembre prochain. En marge de ce festival, des tables rondes, des ateliers et des débats sont prévus avec des professionnels et des critiques du cinéma européen et tunisien.

APS

APS

KHENCHELA, FESTIVAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON CHAOUIES

Engouement du public

Une importante affluence du public a été observée, jeudi à Khenchela à l'ouverture du 4^{ème} festival culturel local de la musique et la chanson chaouies, marquée par un défilé haut en couleurs des troupes folkloriques participantes venues de Batna, de Souk Ahras, de Tébessa, d'Oum El-Bouaghi et de Biskra.

Des troupes représentant les régions de Ghardaïa, de Tizi-Ouzou, de Tamanrasset et de Tlemcen participent également à cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à mercredi prochain.

Le spectacle d'ouverture s'est déroulé sur la vaste place jouxtant la nouvelle Cinémathèque de la ville.

Cette dernière abritera tous les concerts de ce festival orga-

nisé sous l'égide du ministère de la Culture et placé, cette année, sous le thème "Sonorités des aïeux dans la mémoire des descendants".

Le concert d'ouverture du festival a mis à l'affiche le chantre de la musique chaouie, Abdelhamid Bouzazer, aux côtés des "stars" de ce genre musical à l'image de Nasreddine Horra, Aziz Chaoui, Hassane Dadi et les orchestres de l'Institut régional de musique de Batna, en plus de la troupe de musique andalouse de Tlemcen.

Le premier concert a été marqué par un hommage au chanteur Hassane Nemeur (37 ans) alité à la suite d'un cancer de la peau et à l'artiste Tayeb Merrir âgé aujourd'hui de 92 ans, célèbre pour sa chanson *Nouna*.

Les troupes qui remporteront les trois premières places du festival seront qualifiées pour le Festival national de la musique et la chanson amazighes qui se tiendra en décembre prochain à Tamanrasset.

Des concerts "hors compétition" seront également animés à cette occasion par plusieurs artistes parmi eux Farida Chaouia, Massinissa et des troupes de danses chaouie, mozabite, targuie et kabyle.

Cinq communications sur la chanson et le patrimoine populaires sont prévues en marge de ce festival destiné, selon ses organisateurs, à promouvoir la musique traditionnelle en tant que partie intégrante de l'identité nationale.

Demi Moore demande le divorce

Après six ans d'union, Demi Moore a décidé de se séparer de son mari, Ashton Kutcher. Ce qui était au départ une rumeur persistante est devenue une information officielle. Demi Moore, 49 ans, a annoncé la nouvelle à l'"Associated Press", hier, expliquant que c'était "avec une grande tristesse et le cœur gros" qu'elle a décidé de mettre fin à son mariage. "En tant que femme, en tant que mère et épouse, il y a certaines valeurs et certains engagements que j'estime sacrés. C'est une période pénible pour moi et ma famille, alors je vous voudrais avoir droit à la même compassion et au même respect de l'intimité que vous accorderiez à n'importe qui dans la même situation", a-t-elle ajouté. Même si pour Demi Moore la séparation semble inévitable, du côté d'Ashton Kutcher, qui vient de remplacer Charlie Sheen dans la série télé à succès "Mon oncle Charlie", le moral est en berne. "Je chérirai toujours le temps que j'ai passé avec Demi", a-t-il posté sur son compte Twitter quelques minutes après l'annonce. "Le mariage est l'une des choses les plus difficiles sur terre, et parfois malheureusement il échoue". Demi Moore, de son côté, n'a rien posté sur son compte Twitter.

Il s'agissait du troisième mariage pour Demi Moore, qui a été mariée au chanteur Freddy Moore et à l'acteur Bruce Willis, avec qui l'actrice a eu trois enfants, Rumer, Scout et Tallulah.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1910 Début de la révolution au Mexique

Ce jour, Francisco Madero soulève le Mexique contre la dictature de Porfirio Diaz. Il a pour lieutenants un paysan métis de la province du Morelos, Emiliano Zapata, et un ancien bandit, Pancho Villa. Issus du peuple, ils seront les héros d'une révolution qui, durant dix ans, bouleversera le Mexique.



1928 Première apparition de Mickey Mouse



Le Colony Theater de New-York présente le film "Steamboat Willie", une comédie musicale, parodie du Showboat très à la mode à Broadway. Une petite souris fait son apparition à l'écran et connaît tout de suite un succès retentissant. Baptisée Mortimer, elle changera bientôt de nom sur les conseils de la femme de son créateur Monsieur Disney, pour s'appeler Mickey.

1976 Patricia Hearst libérée de prison

Patricia Hearst est libérée de prison, à San Diego, après le versement d'une caution d'un million de dollars. La fille du magnat de la presse Randolph Hearst avait été condamnée à sept ans de réclusion pour vol à main armée. Enlevée en 1974 par des membres de l'Armée de libération symbionèse, la jeune fille avait épousé la cause de ses ravisseurs. Elle n'aura finalement purgé que 14 mois de sa peine.



1977 Visite de Sadate en Israël

Dans le but de régler pacifiquement le conflit israélo-arabe au Proche-Orient, le président égyptien Anouar El-Sadate se rend à Jérusalem pour y rencontrer le Premier Ministre, Menahem Begin. Sadate expose son plan de paix qui comprend la création d'un état palestinien et le retrait des Israéliens des territoires occupés depuis juin 1967. Cette visite est la première jamais effectuée par un chef d'état arabe en Israël depuis sa création en 1948. En 1978 les deux hommes politiques recevront le prix Nobel de la Paix pour leurs efforts en faveur de la paix.



2005 Couronnement du Prince Albert II de Monaco

Les résidents de Monaco ont une deuxième raison de fêter. Le Prince Albert choisi le même jour que son père pour être couronné premier souverain de Monaco. Depuis la fin des années 80 début des années 90,

le Prince Rainier III lui a confié un rôle progressif croissant dans l'administration et la vie de la Principauté de Monaco avec un point culminant le 5 octobre 2004 où Albert représente Monaco lors de la cérémonie d'adhésion de la principauté au Conseil de l'Europe. Il a hérité du trône le 6 avril 2005 lors du décès de son père le prince Rainier III de Monaco.

2007 La reine Elizabeth II et le prince Philip célèbrent leurs noces de diamant

La reine Elizabeth II et le prince Philip célèbrent, un jour à l'avance, leurs noces de diamant par un service d'actions de grâce en l'abbaye de Westminster, où ils s'étaient mariés le 20 novembre, il y a 60 ans. La reine est le premier monarque britannique régnant à atteindre son 60e anniversaire de mariage, les chœurs et musiciens ont rejoué les morceaux interprétés lors de la cérémonie originale devant plus de 2000 invités, parmi lesquels le prince Charles et son épouse Camilla, des membres de la famille royale et des amis; quelque 500 membres du personnel de la maison royale et des

LE CARNET DU MIDI

1987- LE CHAMPION DES CHAMPIONS

Jacques Anquetil est un coureur cycliste français, né à Mont-Saint-Aignan (Seine-Inférieure, aujourd'hui Seine-Maritime) le 8 janvier 1934 Surnommé « Maître Jacques », il est notamment le premier quintuple vainqueur du Tour de France, et l'auteur du doublé Dauphiné libéré-Bordeaux-Paris en 1965. Il a également remporté cinq Paris-Nice et construit ses nombreux succès dans les courses par étapes, grâce à ses qualités de rouleur lors des contre-la-montre. Il détient seul le record de podiums dans les trois grands Tours : 13. Il reçoit son premier vélo - un Alcyon - à l'âge de quatre ans et, deux fois par jour, il parcourt un kilomètre et demi pour se rendre au village et revenir. Poussé par son ami, il signe le 2 décembre 1950 sa première licence amateur à l'AC Sottevillais. Son test est concluant. En 1953, Jacques Anquetil passe professionnel dans l'équipe « La Perle » de Francis Pélissier. Il y remporte la même année sa première course importante, le Grand prix des Nations. À son retrait de la compétition, il fut correspondant du journal L'Équipe, consultant sur Europe 1 puis sur Antenne 2, directeur de course. Après avoir raccroché à l'âge de 35 ans, il ne remontera qu'à trois reprises sur un vélo, jugeant avoir "trop dégusté sur cet engin". Jacques Anquetil a plusieurs fois été soupçonné de dopage. Dans Miroir du Cyclisme d'octobre 1992, il indiquait au journaliste Je préfère me faire une piqûre de caféine que de boire trois tasses de café qui, elles, me font mal au foie... Il décèdera d'un cancer de l'estomac ce jour à l'âge de 54 ans.



1805 LE PERCEUR D'ISTHME



Ferdinand, comte de Lesseps, né ce jour à Versailles est un diplomate et entrepreneur français. Il est surtout connu pour avoir fait construire les canaux de Suez et de Panama. Surnommé « Le Grand Français », Ferdinand de Lesseps a été le principal promoteur des deux projets de canaux les plus ambitieux de son temps, le canal de Suez puis le canal de Panamá. Ce dernier projet fit perdre tant d'argent aux actionnaires que le promoteur fut condamné à cinq ans de prison, peine qu'il ne purgea pas en raison de son grand âge (88 ans) et de son état de santé précaire. Sa statue trône sur la Place de France à Panama avec son nom écrit de cette manière: Fernando Maria Vizconde de Lesseps. En 1828, Ferdinand de Lesseps est envoyé en tant que vice-consul auxiliaire à Tunis, où son père est consul-général. Il facilite courageusement l'évasion d'un certain Yusuf, poursuivi par les soldats du Bey dont il est un des officiers. Yusuf se montrera reconnaissant de cette protection française en se distinguant dans les rangs de l'armée française à l'heure de la conquête de l'Algérie. Ferdinand se voit ensuite confier par son père une mission auprès du comte Clauzel, général en chef de l'armée d'occupation en Algérie. En 1833, Ferdinand de Lesseps est nommé consul au Caire, et peu après consul général à Alexandrie, poste qu'il tient jusqu'en 1837. En 1854, l'accession au trône de vice-roi d'Égypte de son vieil ami, Saïd Pacha, donne une nouvelle impulsion aux idées qui l'avaient hanté pendant les vingt-deux dernières années au sujet du canal de Suez. Ferdinand de Lesseps est invité par Saïd Pacha, et le 7 novembre 1854 débarque à Alexandrie. Le 30 du même mois, Saïd Pacha signe la concession autorisant Ferdinand de Lesseps à percer l'isthme de Suez. La compagnie de Ferdinand de Lesseps construit le canal de Suez entre 1859 et 1869. Il décède en 1894.

1962 ENFANT PRODIGE

Jodie Foster, de son vrai nom Alicia Christian Foster, née le 19 novembre 1962 à Los Angeles, est une actrice, réalisatrice et productrice américaine. Elle entame sa carrière à l'âge de quatorze ans, et est révélée par Taxi Driver, qui lui apporte sa première nomination aux Oscars. Élève brillante, elle obtient un baccalauréat au lycée français de Los Angeles (ce qui explique qu'elle parle un excellent français), puis un diplôme de littérature à la prestigieuse Université Yale. Après plusieurs rôles, elle obtient l'Oscar de la meilleure actrice pour Les Accusés en 1988, puis en reçoit un second, trois ans plus tard, grâce au Silence des agneaux, où elle côtoie Anthony Hopkins. Elle commence sa carrière à deux ans avec des publicités, pendant quatre ans. Martin Scorsese engage alors qu'elle est adolescente dans le rôle d'une prostituée pour Taxi Driver où elle donne la réplique à Robert De Niro. C'est à partir de ce film-là, et grâce à Robert De Niro, que Jodie Foster se sent véritablement actrice. À 13 ans, elle joue un rôle de vamp dans une parodie de film sur la mafia, sur fond de comédie musicale. Le succès du film a traversé le temps. Le Silence des agneaux rafle, à la surprise générale, les cinq statuettes majeures (Meilleur film, Meilleur réalisateur pour Jonathan Demme, Meilleur acteur pour Anthony Hopkins, Meilleure actrice pour Jodie Foster et Meilleure adaptation pour Ted Tally, et ce malgré la banqueroute de la maison de production Orion et le manque de budget publicitaire qui en découlait), ce qui permet à Jodie Foster de remporter son second oscar et de réaliser la plus belle performance de sa carrière.



FOOTBALL- CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 1

Les Canaris veulent se payer le leader

Après avoir observé une trêve de deux semaines, afin de permettre à la sélection nationale de jouer ses deux matches amicaux, le championnat national de Ligue 1 reprendra ses droits aujourd'hui à l'occasion de la 9e journée. Cette nouvelle journée, offrira aux puristes deux très belles affiches. À Tizi-Ouzou, la JS Kabylie accueillera le leader, l'USM Alger alors que dans la capitale le MC Alger donnera la réplique à son voisin, l'USM Harrach.

PAR MOURAD SALHI

À u stade de 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, la JS Kabylie qui a retrouvée le chemin des victoires, accueillera le leader de championnat, en l'occurrence l'USM Alger. Pour les Canaris, cette rencontre à domicile constitue une belle occasion pour enchaîner un second succès consécutif qui leur permettra de retrouver la confiance et revenir en force, avant la fin de la phase aller. Un match plus que jamais important pour les camarades de Zarabi qui, désormais n'ont plus le droit à l'erreur. Côté effectif, le premier responsable technique va récupérer l'ensemble de son groupe y compris ceux qui sont blessés. L'attaque de la JSK qui a beaucoup peiné depuis un certain temps, dû essentiellement au changement qui a connu l'équipe la saison écoulée avec le départ d'au moins de cinq attaquants, doit faire preuve d'une certaine efficacité pour éviter toute complication. En tous cas, quelle que soit l'analyse qu'on pourra faire, l'attaque de la JSK sera mise cette fois devant un vrai test face aux Rouge et Noir. L'USM Alger de son côté, qui n'a raté aucune rencontre depuis l'entame de cet exercice, effectuera un déplacement périlleux à Tizi-Ouzou. Ainsi, l'aventure de François Didier Ollé-Nicolas, débutera avec ce test très difficile. Ses poulains qui restent sur un match nul face au CS Constantine, doivent rester très vigilants s'ils veulent continuer sur cette belle série de bons résultats. En dépit de la difficulté de la tâche, les camarades de Khaled Lemouchia tenteront de revenir avec un résultat probant qui leur permettra



de préserver le fauteuil de leader, tandis que les Canaris tenteront de remporter cette empoignade pour se réconcilier avec leur supporters après la défaite à domicile face à l'USM Harrach et atteindre du coup le haut du tableau.

MC Alger-USM Harrach derby alléchant

Dans la capitale le stade 5-Juillet sera le théâtre d'un grand derby entre le MC Alger et l'USM Harrach. Aujourd'hui, le Mouloudia de revenant François Bracci retrouvera de nouveau la pelouse du 5-Juillet après l'avoir quitté en 2010 sur un score de parité contre l'USM Annaba. Le doyen de football qui se trouve à la 14e place avec 6 points seulement aborde ce derby dans des conditions extrêmement difficiles. Mais Bracci reste optimiste quant à un bon résultat même si sa mission à la tête de cette équipe reste très délicate.

La vieille formation algéroise qui reste sur une série de mauvais résultats dont le dernier était face au CA Batna sur le score de 3 buts à 0, n'a d'autre alternative que de remporter cette empoignade pour quitter la zone des turbulences. L'entraîneur français est appelé à trouver la bonne formule face à l'USMH, s'il ne veut pas compliquer les choses de ce club, où rien ne va plus cette saison.

Ce soir, les coéquipiers de Zeddame doivent faire face à une équipe Harrachi qui ne veut en aucun cas rater ce match pour rester toujours en contact avec le peloton de la tête. Les Jaune et Noir n'ont d'autre idée en tête que les trois points de ce match pour oublier l'amère défaite (0-1) à domicile face

au champion sortant l'ASO Chlef. Cette rencontre suscite un grand intérêt chez les deux formations qui veulent se racheter après leur faux pas. L'autre belle affiche de cette journée mettra aux prises le champion sortant, l'ASO Chlef et l'actuel dauphin le CR Belouizdad dans un match qui s'annonce équilibré avec un léger avantage pour l'équipe locale qui bénéficiera du terrain et du public. Le Chabab qui reste sur une surprenante défaite à domicile face à l'ES Sétif n'aura d'autre alternative que de réagir à Chlef, qui ne compte pas cependant, laisser filer facilement les trois points de la victoire à domicile. Malgré la difficulté de cette rencontre, l'entraîneur Solinas affiche une grande volonté de réaliser une meilleure performance et éviter un second revers. Si les visiteurs tenteront d'éviter un second échec, l'équipe locale tentera, vainqueur à El-Harrach, tentera de confirmer ce résultat devant cette formation algéroise, qui n'a que rarement réussi ses sorties à Chlef.

Enfin, le reste des matches reste ouvert à tous les pronostics, le NAHD accueillera l'AS Khroub dans un match qui pourra sourire à l'équipe locale à la recherche d'un premier succès depuis le début de la saison. Un match qui s'annonce très disputé de part et d'autre. Le MC Saïda accueillera le MC Oran dans un derby de l'Ouest.

Les Oranais qui n'arrivent toujours pas à sortir la tête de l'eau à cause de l'accumulation des problèmes internes, seront mis encore une fois à rude épreuve. Au stade de l'Unité maghrébine, à Béjaïa, la formation de Fouad Bouali recevra le MC El Eulma dans un match qui s'annonce aussi a priori équilibré. Du côté des Hauts-Plateaux, l'Entente de Sétif donnera la réplique au nouveau promu de cette saison en l'occurrence le CA Batna.

Cette rencontre devra a priori revenir aux hommes d'Alain Geiger qui bénéficieront du terrain et du public. L'autre nouveau promu de cette saison, le CS Constantine accueillera le WA Tlemcen dans un match qui pourra également revenir à l'équipe locale.

M. S.

Programme des rencontres

20-Août-1955	: NA Hussein Dey- AS Khroub
Béjaïa	: JSM Béjaïa- MCE Eulma
Chlef	: ASO Chlef- CR Belouizdad
5-Juillet-1962	: MC Alger- USM Harrach
Tizi-Ouzou	: JS Kabylie- USM Alger
Saïda	: MC Saïda- MC Oran
Constantine	: CS Constantine- WA Tlemcen
Sétif	: ES Sétif- CA Batna

CHAMPIONNAT L2, 11^E JOURNÉE)

Duel des deux extrêmes à Biskra entre l'USB et le CABBA

L'incontestable leader de la Ligue 2, le CAB Bou Arrèridj, jouera en déplacement contre la lanterne rouge, l'USB Biskra, samedi pour le compte de la 11e journée du championnat d'Algérie de football de L2, au moment où son poursuivant immédiat, l'ASM Oran, accueillera le MO Béjaïa dans l'affiche de ce round. La L2 a effectué mardi le tiers de son parcours à l'occasion de la 10e journée, marquée par l'échappée du CABBA en tête du classement. Les Criquets jaunes sont irrésistibles depuis le début de l'exercice 2011-2012, raflant 28 points sur les 30 mis en jeu. Seule l'ES Mostaganem a eu le privilège d'accrocher cette équipe du CABBA à... Mostaganem. Les hommes de Younes Ifticène ne devraient pas rencontrer trop de difficultés pour venir à bout de l'USB, qui reste sur un cinglant (5-2) infligé par le

Paradou AC et toujours à la recherche d'une victoire depuis la seconde journée. Au stade Zabana d'Oran, l'ASMO tentera de mettre à profit la venue du MOB pour empocher les trois points de la victoire et rester dans le sillage du CABBA. Les Asmistes, auteurs d'un nul vierge à Merouana mardi, accusent 8 points de retard sur le leader, un écart important après seulement 10 journées de championnat. De son côté, le MOB, surpris à domicile par le RC Kouba après son revers contre le MSP Batna, fera le voyage à Oran avec l'objectif d'éviter une troisième défaite de suite. L'USM Bel-Abbès, 3e, doit se méfier pour sa part du MO Constantine, 6e, qui veut retrouver l'élite en fin de saison. L'USM Annaba, où rien ne va plus depuis le début de saison, n'aura pas d'autre choix que de réagir en accueillant la JS Saoura, l'une des

équipes les plus en forme du moment, en témoigne son 3e rang au classement. Les Annabis, qui ne gagnent plus, se doivent de réagir pour respirer un peu et quitter leur peu reluisante 13e place de reléguable. Le RC Kouba, auteur d'un retentissant exploit à Béjaïa (2-1), aura à cœur de confirmer cette belle victoire en accueillant le MSP Batna, accroché, lui, par l'USMBA mardi (0-0) et qui viendra à Alger avec l'espoir de récupérer les points perdus à domicile. Comme l'USMA, l'USM Blida (10e) n'a pas trouvé ses marques en L2 et végète dans les profondeurs du classement. Les Blidéens, qui ont failli tenir en échec le CABBA avant de tomber dans les cinq dernières minutes, affronteront à domicile le PAC pour le compte de la 11e journée avec, comme Annaba, l'objectif de gagner pour remonter au classement. Pour sa part, le

NA HUSSEIN-DEY Les trois joueurs écartés gracieusement

Le nouvel entraîneur du NA Hussein-Dey, pensionnaire de la Ligue 1 professionnelle en Algérie, Saïd Hammouche, a réussi à convaincre ses dirigeants de "gracier" les trois joueurs qu'ils avaient suspendu auparavant, a-t-on appris auprès du club algérois. Cette décision a été dictée par le nombre réduit de joueurs avec qui Hammouche s'est retrouvé contraint de travailler, depuis qu'il a entamé ses nouvelles fonctions en début de semaine, en raison de plusieurs défections pour diverses raisons. Le gardien, Abderraouf Natèche, ainsi que les joueurs de champ, Walid Derardja et Rabah Hafid, avaient été écartés momentanément par les dirigeants du NAHD à l'issue de la défaite de leur team à domicile face au CA Batna (1-2), pour le compte de la 5e journée du championnat national, les accusant de "tricherie". Le successeur de Nabil Medjahed, parti après la défaite face au MC El Eulma, lors de la précédente journée, a insisté auprès de ses nouveaux responsables au "Nasria", de "passer l'éponge", a ajouté la même source. Mieux, Natèche devrait retrouver sa place de titulaire dans l'effectif du club banlieusard de la capitale, à l'occasion de la réception de l'AS Khroub, au stade du 20-août à Alger, pour le compte de la 9e journée de Ligue 1. Le NAHD, qui a retrouvé l'élite cette saison, occupe la dernière place au classement général du championnat avec seulement deux points dans leur escarcelle.

LIGUE 1 3 nouveaux entraîneurs débiteront samedi

Trois entraîneurs feront, samedi, leurs débuts dans le championnat algérien de football de Ligue "une" (saison 2011-2012), à l'occasion de la 9e journée, en dirigeant pour la première fois, leurs nouveaux clubs respectifs, à savoir, Chérif El Ouazzani (MC Oran), Didier Ollé-Nicolas (USM Alger) et Saïd Hammouche (NA Hussein-Dey). Depuis l'intersaison, pas moins de 9 formations, soit plus de la moitié des clubs de l'élite (16), ont changé leurs entraîneurs. Seules les formations du CR Belouizdad, de la JSM Béjaïa, du WA Tlemcen, de l'USM El Harrach, du MC Saïda, du CA Batna et du MC El Eulma continuent de faire confiance à leurs coachs respectifs, depuis qu'ils ont entamé avec eux les préparatifs de l'intersaison. Parmi les clubs qui ont connu des changements au niveau de leurs barres techniques, il y en a même une formation qui en est à son quatrième entraîneur, en l'occurrence le MC Oran. Le club phare de la capitale de l'Ouest a déjà "consommé" trois entraîneurs depuis l'été (Alain Michel, Mansour Hadj et Mohamed Henkouche). Même Chérif El Ouezzani, qui vient d'être nommé à la tête du staff technique oranais, menace de plier bagages "à l'issue du match de samedi contre le MC Saïda". Nombreux sont les observateurs qui ont tiré l'alarme en constatant que la valse des entraîneurs cette saison "commence à prendre d'autres proportions". L'ancien sélectionneur national, Rabah Saïdane, a même justifié son refus de travailler au sein d'aucun club algérien, par "L'instabilité qui règne au sein des formations locales".

AZZEDINE AIT DJOUDI : «Nous allons jouer nos chances à fond»

Le sélectionneur de l'équipe nationale olympique de football, Azzedine Ait Djoudi, a estimé que l'Algérie va "jouer ses chances à fond", lors du tournoi qualificatif aux jeux olympiques JO-2012 de Londres, prévu au Maroc du 26 novembre au 10 décembre. "Nous allons jouer toutes nos cartes à fond lors de cette compétition. Les joueurs sont conscients et prêts pour donner le meilleur d'eux mêmes", a indiqué le coach des Olympiques. La sélection algérienne sera en regroupement dimanche au centre national technique de Sidi Moussa (Alger), avant de s'envoler le lendemain pour Tanger à bord d'un avion spécial. Azzedine Ait Djoudi a dévoilé mercredi la liste des 21 joueurs, avec la présence de 4 éléments évoluant à l'étranger, en prévision du tournoi pré-olympique, où les "Verts" évolueront dans le groupe A, en compagnie du Maroc (pays hôte), le Sénégal, et la Nigeria. Le groupe B est constitué de l'Egypte, de l'Afrique du Sud, du Gabon et de la Côte d'Ivoire. Le sélectionneur national, espère que les joueurs, mis à la disposition de leurs clubs en vue de la 9e journée du championnat de Ligue 1 prévue samedi, "retourneront en sélection en bonne santé". L'Algérie entamera le tournoi le 26 novembre face au Sénégal, au stade de Tanger, un rendez-vous que les coéquipiers de Mohamed Chellali, ne devront rater en aucun cas. "Je ne veux pas me focaliser sur l'adversaire, ce qui m'intéresse le plus c'est mes joueurs, qui devront être décisifs lors de ce premier match", a-t-il ajouté.

Programme des rencontres :

Annaba	: USM Annaba - JS Saoura
Blida	: USM Blida - Paradou AC
Tighennif	: SA Mohammadia - AB Merouana
Oran	: ASM Oran - MO Béjaïa
Biskra	: US Biskra - CAB Bou Arrèridj
Alger (Kouba)	: RC Kouba - MSP Batna
Sidi Bel-Abbès	: USM Bel-Abbès - MO Constantine
Médéa	: O Médéa - ES Mostaganem



COUPE DU MONDE DES CLUBS

Al-Sadd et l'EST attendent le Barça

À l'issue du tirage au sort officiel qui s'est déroulé le 17 novembre 2011 à Nagoya, les équipes engagées dans la Coupe du monde des clubs de la FIFA, Japon 2011 connaissent les noms de leurs futurs adversaires.

Comme souvent, le hasard a réservé quelques affiches particulièrement alléchantes. Le quart de finale qui opposera l'Espérance Sportive de Tunis à Al-Sadd Sports Club le 11 décembre prochain s'annonce particulièrement indécis. Le même jour, le CF Monterrey (Mexique) affrontera le vainqueur du lever de rideau entre Auckland City, champion d'Océanie, et le représentant de la J-League. L'équipe qui sortira gagnante de cette deuxième confrontation retrouvera les Brésiliens de Santos en demi-finale.

De son côté, le FC Barcelone se mesurera au vainqueur du choc Espérance-Al-Sadd. Membre de la Commission d'Organisation de la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA, David Chung a assisté à l'événement en tant que représentant de l'instance mondiale. "Nous nous apprêtons à vivre la huitième édition de la Coupe du monde des Clubs de la FIFA. Cette année encore, les amateurs de beau jeu ont toutes les raisons de se réjouir car les footballeurs de talent ne manqueront pas dans les stades. Comme beaucoup d'entre vous, j'ai hâte que le tournoi commence." L'attente prendra fin le 8 décembre, avec le coup d'envoi du match d'ouverture qui opposera Auckland City à l'équipe qui finira en tête de la J-League le week-end prochain.

Il y a deux ans, les Néo-Zélandais avaient créé la surprise en éliminant d'entrée le représentant du pays hôte. Si l'histoire venait à se répéter, les Kiwis retrouveraient en quart de finale une formation mexicaine, comme en 2009... À l'époque, Atlante n'avait fait qu'une bouchée du champion d'Océanie en titre (3:0). Conscient de l'ampleur de la tâche, Ramon Tribulietx aurait sans doute préféré éviter de croiser la route du représentant de la Concacaf. "Toutes les formations en lice possèdent de sérieux arguments", reconnaît l'entraîneur d'Auckland. "Mais Monterrey est sans doute la plus forte des trois. Il y a deux ans, nous étions tombés sur une équipe redoutable. Monterrey me paraît très fort."

De leur côté, les Mexicains se gardent de tout triomphalisme. En attendant d'entrer dans le vif du sujet, le directeur spor-



tif Luis Miguel Salvador préfère profiter de l'instant présent. "C'est une belle expérience. C'est la première fois que j'ai l'occasion de participer à un tirage au sort pour une compétition de ce niveau et j'étais très ému. En ce qui concerne le terrain, notre seul avantage, c'est que nous aurons la chance de pouvoir observer notre premier adversaire."

Toutes les équipes présentes au Japon seront redoutables. Je m'attends donc à un match très difficile." Bien entendu, Al-Sadd et l'Espérance rêvent de se mesurer au grand FC Barcelone. Jafal Rashid, directeur sportif des champions d'Asie en titre, ne fait pas mystère de ses ambitions : "Ce tirage au sort nous convient parfaitement car il nous laisse une chance d'affronter la meilleure équipe de la planète. Notre premier objectif consistera cependant à donner la meilleure image de nous-mêmes et de notre football".

L'EST veut déjouer les pronostics

Les Tunisiens se montrent quant à eux encore plus volontaires. Ainsi, Riadh Bennour, président de la section football de l'EST, estime que son équipe a les moyens de marcher sur les traces du TP Mazembe Englebert et d'accéder à la finale. "C'est un tirage intéressant. Tout le monde s'attend à

une finale entre le FC Barcelone et Santos mais rien n'est joué d'avance. Les Brésiliens pourraient bien se retrouver avec l'Espérance en face d'eux. En tout cas, nous allons tout faire pour déjouer les pronostics." Les Catalans ont certainement d'autres idées en tête. Amador Bernabeu, ambassadeur du FC Barcelone auprès de l'UEFA et de la FIFA, s'est contenté d'acter le résultat du tirage au sort. "Tout s'est bien passé. Nous sommes ravis de rencontrer l'Espérance ou Al-Sadd. Nous allons tenter d'offrir un spectacle de qualité au public japonais mais notre objectif reste d'atteindre la finale."

Le Barça disputera sa demi-finale à Yokohama, tandis que Santos livrera sa première bataille à Toyota City. À en croire le directeur sportif brésilien Pedro Luiz Nunes Conceicao, ce site devrait parfaitement convenir à Neymar et à ses coéquipiers. "Nous sommes ravis de jouer à Toyota, la ville qui compte la plus grande communauté brésilienne du pays. Entre nos concitoyens expatriés et les 5.000 supporters qui devraient faire le déplacement, nous ne manquerons pas de soutien. Ce tournoi s'annonce fabuleux. Le tirage au sort s'est relativement bien passé pour nous mais nous allons devoir nous battre pour atteindre la finale. À nous de faire le nécessaire pour que notre rêve se réalise."

SELON SON AGENT

Abidal n'accepte pas l'offre du Barça telle que formulée

Le défenseur international français du FC Barcelone, Eric Abidal, n'accepte pas l'offre de prolongation de son contrat telle qu'elle est formulée par le club, a déclaré jeudi son agent à une radio catalane. "Nous avons aujourd'hui une proposition avec bonus par match joué, et nous ne voulons pas d'un tel contrat", a expliqué l'agent, David Venditelli, à la station ComRadio. "Après cinq saisons à Barcelone, nous croyons qu'Abidal a maintenant un statut. Ce n'est pas tant un problème économique que de reconnaissance



envers Eric", a-t-il ajouté. Abidal est lié jusqu'en 2012 avec le Barça, qui lui offrirait une prolongation d'une année, et d'une autre en fonction du nombre de parties jouées, selon Venditelli. Le joueur demande, lui, une extension de deux ans, sans éléments variables. "Le club et le joueur doivent se retrouver pour négocier avant la fin de l'année", a encore précisé l'agent. Abidal avait déclaré le 18 octobre dernier: "J'espère parvenir à un accord, parce que je veux continuer ici, dans le meilleur club du monde".

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Beckham se concentre sur la finale

L'Anglais David Beckham n'a pas voulu aborder le sujet de son avenir et a répété jeudi qu'il ne pensait qu'à la finale de la Ligue nord-américaine de football (MLS), qui oppose dimanche à Carson (Californie) son club des Los Angeles Galaxy à Houston. "Je ne pense qu'au match de dimanche, c'est aussi simple que ça, a indiqué Beckham jeudi en conférence de presse. Ma décision viendra après cette rencontre, une fois que j'aurai pris un peu de repos et que je verrai où j'en suis. A ce moment-là, on verra. Je ne me concentre que sur ce match."

L'Anglais de 36 ans, qui avait débarqué aux Etats-Unis en 2007 en provenance du Real Madrid, arrive en fin de contrat à l'issue de ce match et son avenir est l'objet de multiples conjectures. Le Paris-SG, en Ligue 1 française, a par exemple récemment indiqué être "en discussions" avec le milieu de terrain. Des rumeurs le renvoient aussi en Premier League anglaise, le Championnat de ses débuts avec Manchester United, mais d'autres font état de son envie de rester en Californie pour des raisons familiales. "Vivre en Californie est quelque chose de spécial, quelque chose que nous avons apprécié ces cinq dernières années. Il y a des moments en famille où on s'est dit qu'on avait beaucoup de chance", a expliqué jeudi ce père de quatre enfants, dont le dernier, Harper Seven, est né en juillet à Los Angeles.

Alors qu'il va boucler sa 5e saison aux Etats-Unis, Beckham n'a pas encore remporté le titre avec les Galaxy, malgré une finale en 2009. Lors de la saison régulière 2011, il a terminé 2e meilleur passeur de MLS (15 passes décisives). L'ancien capitaine de l'équipe d'Angleterre a fait part de son "rêve" de participer aux jeux Olympiques de Londres avec la Grande-Bretagne, lui qui avait été privé du Mondial-2010 par une rupture du tendon d'Achille gauche

MONTPELLIER

Girard suspendu 3 matches

La Commission de discipline de la LFP n'a pris aucune décision et a "mis en délibéré" les deux dossiers impliquant Bastia (L2), et a sanctionné l'entraîneur de Montpellier (L1) René Girard de trois matches de suspension dont un avec sursis, jeudi, à Paris. René Girard est sanctionné de trois matches, dont un avec sursis, après l'"exclusion (...) pour contestations répétées et propos blessants envers le 4e arbitre", lors de Caen-Montpellier, le 22 octobre (11e journée). La sanction prend effet le lundi 21 novembre. Philippe Bizeul, entraîneur adjoint de Valenciennes, est sanctionné du suspension de "deux matches avec sursis de banc de touche et de vestiaire d'arbitres avec sursis" pour "propos déplacés envers l'arbitre" lors de Saint-Etienne-Valenciennes, le 22 octobre.

DENTS SAINES ET HALEINE FRAÎCHE

Savoir éviter les ennemis de notre denture

Nos dents peuvent être agressées de bien des façons : un coup, une chute, un os, le suivi d'un traitement médicamenteux, une maladie... mais au quotidien, les pires ennemis de nos dents restent le sucre et le tabac.



Ennemi n° 1, le sucre

Le sucre nourrit les nombreuses bactéries qui cohabitent dans notre bouche, lesquelles produisent des acides. Ces acides peuvent endommager les tissus minéralisés de la dent et à la longue provoquer des caries. Mais il faut savoir que le sucre agit également selon un autre mécanisme, renforçant son potentiel cariogène : le sucre que l'on mange contribue à diminuer le pH de la salive, ce qui amplifie l'acidité buccale et donc le risque de caries.

Comment s'en protéger ?

En limitant la quantité de sucre consommé bien sûr ! Mais pas seulement. En se lavant les dents après chaque repas.

En évitant le grignotage, et à défaut, en se lavant les dents après. A savoir que même le pain et le lait contiennent des sucres (glucides complexes) et entraînent, donc, une production d'acides par les bactéries. En consommant un chewing-gum sans sucre lorsque l'on ne peut pas se laver les dents (la mastication augmente la quantité de salive et permet un auto-nettoyage des dents).

Il est également judicieux de se méfier tout particulièrement des boissons sucrées, lesquelles sont souvent consommées en dehors des repas, et augmentent parallèlement l'acidité buccale, puisque ces boissons, en plus d'être sucrées, sont généralement aussi très acides.

À savoir : en prévention des caries, on procède au scellement des sillons chez les enfants dès l'apparition des molaires définitives et jusqu'à l'âge de 14 ans.

Le sucre nourrit les bactéries buccales et les bactéries nourrissent l'inflammation. Les bactéries buccales ne sont pas seulement dangereuses via les acides qu'elles produisent. Leur prolifération peut également déclencher des gingivites (inflammation des gencives) et des parodontites (inflammation du parodonte, ensemble des tissus de soutien des dents). Or ces bactéries peuvent migrer et toujours par un processus inflammatoire, déclencher des troubles cardiovasculaires. Ainsi par exemple, une mauvaise hygiène buccodentaire augmente le risque d'athérosclérose (rétrécissement des artères par dépôts gras) ou de récurrences d'une maladie cardiaque !

Ennemi n° 2, la cigarette

La cigarette est placée en ennemi numéro 2, non pas parce qu'elle est moins dangereuse que le sucre, mais car elle ne concerne que les fumeurs.

Fumer détériore la gencive et les tissus de soutien des dents, favorisant à long terme le déchaussement des dents. Fumer entraîne aussi une sécheresse buccale (manque de salive), favorisant les caries, une perte d'élasticité des muqueuses, une mauvaise haleine, une perte du goût et de l'odorat. Esthétiquement cette fois, la cigarette jaunit les dents et provoque des taches.

Enfin, fumer favorise les cancers de la cavité buccale : des muqueuses (lèvres, joues), de la langue, des gencives, du parodonte... En effet, chaque bouffée de cigarette met des centaines de substances toxiques en contact direct avec les cellules de la bouche. Les frottements également (pipe, tabac à chiquer) peuvent causer des ulcères ou des plaies douloureuses (lésions précancéreuses), à l'origine d'un cancer. Le risque de cancer de la bouche est potentialisé par l'alcool (la double consommation alcool et tabac étant fréquente). À noter que fumer ralentit la guérison des plaies après extraction dentaire et augmente le risque de complications après la pose d'implant, avec un taux d'échec en implantologie plus fréquent chez les fumeurs.

Comment s'en protéger ?

- Ne pas ou ne plus fumer évidemment. Respecter une bonne hygiène bucco-dentaire.

- Consulter très régulièrement son dentiste, afin de déceler puis traiter toutes lésions débutantes.

- Ne surtout pas se dire, je vais bientôt arrêter de fumer et je consulterai alors à ce moment-là. Car on le sait, arrêter de fumer peut prendre longtemps.

Au minimum, un détartrage régulier !

Tant contre les dégâts du sucre que du tabac, des visites régulières chez le dentiste s'imposent pour au minimum réaliser un détartrage (élimination de la plaque dentaire, laquelle est formée de bactéries et de débris alimentaires), et bien entendu au moindre souci (douleur dentaire, gencives

rouges ou gonflées, saignement, plaie...).

Santé buccodentaire

Savez-vous qu'une bouche saine est un élément important d'un corps sain ?

Les problèmes de santé buccodentaire tels que la douleur buccale, les dents manquantes ou les infections buccodentaires peuvent avoir un impact sur le bien-être physique, mental et social d'une personne. Les maladies buccodentaires, comme les autres maladies, doivent être traitées. Maintenir une bouche saine est une composante importante d'une bouche saine.

Qu'est-ce que la santé buccodentaire ?

La santé buccodentaire est un état des tissus et des structures associés à l'appareil buccodentaire d'une personne qui contribue à son bien-être physique, mental et social et qui améliore sa qualité de vie, en lui permettant de s'exprimer, de s'alimenter et de socialiser sans douleur, malaise ou gêne.

La gingivite

De nombreuses personnes souffrent de gingivite au moins une fois au cours de leur vie. La gingivite est une inflammation des gencives. Pour savoir si vous souffrez de gingivite, consultez votre dentiste. Votre dentiste possède la formation, les compétences et le savoir-faire pour diagnostiquer et traiter la gingivite.

Des dents manquantes

S'il vous manque une ou plusieurs dents, parlez à votre dentiste. Il peut vous recommander de les remplacer par un pont, une prothèse ou des implants. Votre dentiste est un expert dans la restauration et le remplacement des dents.

Cuisine

Roulé aux épinards



Ingrédients :

4 bottes d'épinards
200 g de fromage blanc
Un oignon
600 g de farine
3 œufs

Un peu d'eau

Sel, poivre

Pour la décoration :

1 œuf

1 yaourt

Préparation :

Bien laver les épinards et les couper en morceaux de 3 cm (comme l'aspect final d'une salade).

Emietter le fromage et l'incorporer dans le même saladier contenant les épinards.

Préchauffer le four à 235°C.

Dans un autre saladier, verser la farine, ajouter les 3 œufs battus et suffisamment d'eau pour obtenir une pâte brisée. La faire reposer 15 minutes.

Pétrir la pâte et la couper en 6 petits morceaux. Pétrir tous les morceaux de pâte pour en obtenir des petites boules.

Étaler la pâte finement. Y déposer un peu de mélange d'épinards et de fromage. Puis rouler la pâte comme une tortilla. Prendre un bout et faire une spirale de sorte à obtenir l'aspect d'un escargot. Déposer la pâte sur un plat de 40 cm de diamètre.

Renouveler l'opération avec toutes les autres pâtes mais au moment de la pose dans la plat, commencer la spirale à partir de la pâte précédente et ainsi de suite. Une fois le plat garni, le recouvrir d'un mélange d'un yaourt et d'un œuf, puis le mettre au four 235°C pendant 30 minutes.

Cake aux lait et cannelle



Ingrédients :

1 tasse de farine

60 g de beurre

1 œuf

1 demi-tasse de sucre

1 sachet de sucre vanillé

1 demi-tasse de lait

1 sachet de levure pâtisseries

Préparation :

Travailler le sucre et le beurre dans un mélangeur électrique jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter l'œuf battu tout en continuant à travailler, ajouter le sucre vanillé, transformer le mélange dans un saladier, ajouter le lait, la farine et la levure en mélangeant délicatement avec une cuillère en bois jusqu'à l'obtention d'une pâte souple, verser la préparation dans un moule beurré et fariné.

Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 30 minutes, laisser 5 minutes avant de démouler, enduire le cake chaud avec le beurre et saupoudrer au-dessus le sucre glace et le cannelle.

SPORT

Des atouts pour la santé et le bien-être

On nous incite souvent à bouger, à faire du sport. On sait que le sport est bon pour le cœur et la ligne mais il y a aussi d'autres bienfaits à ne pas oublier !

C'est bon pour le moral

Rien de tel qu'un bon jogging, qu'un cours de step ou quelques longueurs de piscine pour faire tomber la pression. C'est encore une histoire d'hormones qui calment, soulagent comme les anxiolytiques et l'adrénaline.

Ça fortifie les os

Si les bienfaits du sport sur les os ne sont pas directement visibles, beaucoup de gens ne le savent pas mais ces bienfaits sur les os sont bien réels, même si l'on ne le voit pas. En effet, lorsque l'on pratique un sport où on

est debout et aussi la musculation et la gymnastique, il paraît que cela stimule les cellules qui fabriquent et régèrent les os.

Ça réduit le risque d'apparition de maladies

L'activité physique aide à réduire le risque d'apparition de la plupart des grandes maladies comme le cancer, les maladies cardiovasculaires ou encore le diabète.

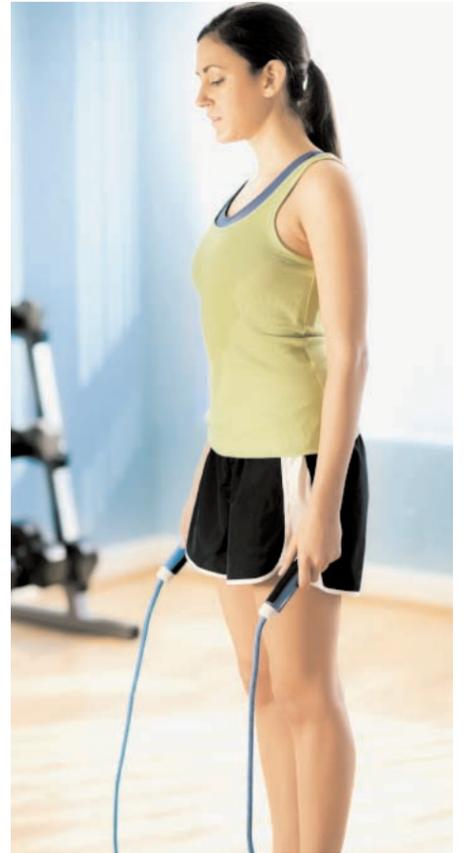
A condition d'avoir une bonne hygiène de vie, elle allonge l'espérance de vie !

Ça donne du tonus au cerveau

Des études ont montré que si l'on fait du sport, et en particulier pour les seniors, cela a un effet très important sur le cerveau et l'apprentissage.

Les sports d'endurance seraient les plus efficaces (pour la réactivité, meilleure oxygénation du cerveau...).

Vous l'aurez compris : le sport est vraiment très important pour notre santé et notre bien-être.



CONSEILS PRATIQUES

Doit-on laver ses vêtements neufs avant de les porter ?

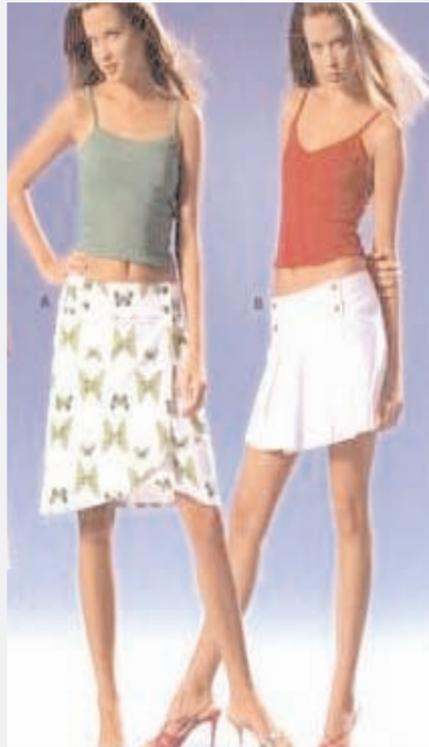
Is sont tout neufs, tout doux et on a envie que d'une chose : les porter tout de suite ! Mais, est-ce une bonne idée ? Doit-on les laver avant de les porter ou de dormir avec ? Nos conseils pratiques.

Dois-je laver mes vêtements avant de les porter pour la première fois ?

Oui, car cette petite robe ou ce joli pull contiennent peut-être des produits chimiques pas très bons pour la santé. En effet, les produits chimiques ajoutés lors de la fabrication des vêtements, comme le chlore par exemple, peuvent être à l'origine d'irritations ou d'allergies. En lavant systématiquement les vêtements avant usage, on évite les risques d'irritation liés à ces résidus chimiques.

Dois-je laver mes vêtements avant de dormir avec pour la première fois ?

Oui, c'est préférable pour les raisons évoquées plus haut. Comme les pulls ou pantalons neufs, le linge de nuit peut contenir des produits chimiques qu'un premier lavi-



ge en machine aide à faire partir. De plus, en achetant un article sur le marché ou dans le bac d'une enseigne de prêt-à-porter, de nombreuses mains pas toujours propres ont pu le tripoter.

Vous avez l'habitude de dormir avec le T-shirt que vous avez porté pendant la journée ? Ce n'est sans doute pas un exemple à suivre...

La transpiration émise naturellement par le corps pendant le sommeil s'ajoute à celle produite tout au long de la journée. Résultat : les bactéries, qui se nourrissent de la sueur, se multiplient. Pas très propre tout ça... Au niveau des odeurs, ce n'est pas le top non plus !

Trucs et astuces

Alléger un plat grâce aux navets :



Placez des navets dans votre plat lors de la cuisson. En plus de parfumer délicatement votre mets, les navets vont absorber les graisses et alléger ainsi votre préparation.

Avoir des tartes qui se décollent facilement :



Après avoir beurré votre plat, saupoudrez-le de farine, répartir la farine en tournant le plat tenu verticalement, étaler votre pâte.

Faire rôtir les pommes de terre :



Piquez vos pommes de terre avec une fourchette avant de les faire rôtir. Elles garderont leur tenue tout au long de la cuisson, et ne se transformeront plus en purée !

Cuire une volaille au four :



Pour que votre volaille cuite au four soit moelleuse et fondante, placez 2 petits-suisseurs à l'intérieur de votre poulet ou pintade et cuisez à température et temps habituels.

La pénicilline serait-elle responsable du sida ?

Une nouvelle théorie sur les origines du sida pointe une fois encore une possible négligence médicale dont auraient été victimes les Africains.

Selon une équipe de recherche américaine, l'usage de seringues non-stérilisées lors des campagnes massives d'injections de pénicillines, dans les années 50, pourrait expliquer la propagation de cette maladie. Vingt-trois millions d'Africains avaient alors reçu ces injections, soulignent ces chercheurs du Centre médical Montefiore, dans l'édition du 8 décembre de la revue médicale britannique The Lancet.

La pénicilline est un antibiotique, et les antibiotiques étaient encore un remède jeune à l'époque, qui suscitait un enthousiasme débordant — au point où les Nations unies avaient organisé cette campagne massive de vaccination, dans l'espoir d'ainsi réduire l'énorme poids des maladies infectieuses qui frappait — et frappe encore — le continent noir. "Ce serait une cruelle ironie, si l'introduction des antibiotiques en Afrique pendant les dernières années de la période coloniale pouvait être associée aux origines du sida", écrit le chercheur principal, Ernest M. Drucker.

Ce qui a pu se passer, selon eux, c'est une contamination : le VIS, ou

virus d'immuno-déficience simiesque, ce cousin du VIH (H pour humain), aurait été transmis aux humains : jusque-là, rien d'étonnant, c'est l'hypothèse privilégiée par les chercheurs depuis plus de 10 ans. Mais comment ce transfert a-t-il eu lieu ? En partie à cause d'une particularité du VIS : les humains peuvent effectivement être infectés, bien que sa durée de vie chez eux soit généralement très courte.

Sauf que le "généralement" est ici au cœur du problème : avec une campagne aussi massive de vaccination, et l'usage de seringues non-stérilisées, le virus pouvait se promener d'une personne infectée à une autre, multipliant ainsi le nombre de per-



sonnes porteuses du virus. Or, avec 23 millions de gens vaccinés, il suffisait qu'une mince proportion de ces VIS subisse une mutation les transformant en VIH — le virus responsable du sida — et le tour était joué : statistiquement, le sida ne pouvait faire autrement que croître et se multiplier.

Le sucre venu de l'espace...

Deux météorites révèlent la présence de sucres, des molécules organiques qui pourraient avoir contribué à l'apparition de la vie sur Terre. En soi, ce n'est pas la première fois qu'on décèle la présence de molécules organiques — lesquelles ne sont pas de la vie proprement dite, mais des "briques" pouvant conduire à des formes de vie — dans des météorites. Ni même dans l'une des deux météorites dont il est question ici : la météorite Murchison, qui a tellement été étudiée depuis plus d'un quart de siècle qu'elle est devenue la référence dès qu'on parle de molécules organiques et de cailloux cosmiques. Mais il manquait une pièce au puzzle, lit-on dans la dernière édition de la revue *Nature* : les composés polyhydroxydés. Polyols, pour les intimes. Parmi lesquels, les sucres, vitaux pour... la vie.

Les polyols sont essentiels à toutes les formes de vie qu'abrite notre petite planète : ils sont des composants de base des acides nucléiques que sont l'ADN et l'ARN, mais aussi des composants de base



des membranes de nos cellules, en plus d'être des sources d'énergie pour ces mêmes cellules. Bref, ne partez pas sans elles...

Ce qu'on avait décelé dès les années 70 dans la Murchison, c'étaient des acides aminés, des molécules organiques là aussi, qui ne sont pas moins importantes pour les formes de vie que nous sommes, mais insuffisantes si elles sont seules dans le décor. Par contre, déjà, à eux seuls, ces acides aminés avaient

relancé les spéculations sur la vie extra-terrestre : si ces composants essentiels à la vie pouvaient se retrouver jusque dans des météorites, avait-on dit à l'époque, cela démontrait qu'on n'en trouvait pas uniquement sur la Terre. Et s'il y avait des composés organiques ailleurs, peut-être y avait-il aussi, qui sait...

Autre constatation : si on retrouve des acides aminés et, désormais, des sucres dans des météorites qui sont tombées sur la Terre (la Murchison en Australie 1969, l'autre, la Murray, aux Etats-Unis en 1950), il y en avait peut-être aussi dans les myriades de météorites qui ont bombardé la Terre à l'aube de son histoire. Aussi, les auteurs de la recherche de *Nature* - six chercheurs, dont cinq affiliés à la Nasa - posent ou plutôt reposent la question suivante : et si c'était ainsi, grâce à un "ensemencement" cosmique, que la vie avait naqui sur Terre ? Aujourd'hui, cette question est banale ; il y a un quart de siècle, elle commençait à peine à être prise au sérieux.

In Archimède Analyses

Un fleuve sous l'Amazone



Un fleuve souterrain à 4.000 mètres de profondeur sous l'Amazone a été découvert par des scientifiques brésiliens. Comme le fleuve, il circule d'Est en Ouest. Ce nouveau fleuve souterrain, baptisé Hamza, s'écoule au-dessous du plus grand fleuve du monde, l'Amazone, ce qui donne à la région amazonienne, deux systèmes d'écoulement d'eau. Le drainage fluvial à la surface et le flux des eaux souterraines à travers des couches sédimentaires profondes. Les berges de l'Amazone peuvent se distancer de un à 100 km l'une de l'autre, tandis que celles du Hamza s'éloignent de 200 à 400 km. Le débit des eaux est également radicalement différent puisque sa vitesse est de l'ordre de 0,1 à 2 mètres par seconde pour le fleuve aérien et de seulement 10 à 100 mètres par an pour le fleuve souterrain.

De l'eau douce

«Il est probable que l'écoulement de ce fleuve souterrain d'eau douce soit responsable de la faible salinité de la mer dans la région de l'embouchure de l'Amazone», indique la scientifique Elizabeth Pimentel dans un communiqué de presse. La découverte est basée sur l'analyse de 241 puits de pétrole forés par compagnie pétrolière d'Etat Petrobras dans les années 70 et 80. La zone d'étude couvre les bassins sédimentaires de l'Acre, Solimões, Amazonas, Marajó et Barreirinhas. Cette découverte sera confirmée d'ici 2014. Le territoire brésilien est riche en eau douce, il en contient 13% de la totalité de la planète.

In Planet Techno Science

La pollution azotée modifie l'océan Pacifique



Abondance de bien peut nuire, même lorsqu'il s'agit de nutriments essentiels pour la vie des océans. La pollution azotée de l'atmosphère se retrouve dans l'océan Pacifique et l'excès d'azote perturbe sa composition chimique selon une nouvelle étude. Des niveaux élevés d'azote réactif présents dans l'atmosphère sont dus à la combustion des carburants fossiles. Les scientifiques soupçonnent depuis des années que le dépôt de cet azote à la surface de l'océan puisse changer la composition des eaux mais ne l'avaient jamais montré jusqu'à présent. Dans les mers marginales du Nord-Ouest du Pacifique, les concentrations en azote ont augmenté plus vite que celles en phosphore au cours de ces 30 dernières années. Dans leur travail, Tae-Wook Kim et ses collègues ont isolé la cause de cette différence et montré que le déséquilibre provient des retombées de l'azote atmosphérique. L'équipe a utilisé deux séries de données de mesures des nitrates et des phosphates effectuées dans les mers autour du Japon et de la Corée pour déterminer l'évolution de l'azote des années 1980 à 2000. Ils ont découvert que le dépôt de l'azote atmosphérique avait fait pencher la balance en sa faveur, modifiant ainsi le rapport entre azote et phosphore existant dans les eaux du Nord-Ouest du Pacifique. Si cette tendance se poursuit, les auteurs indiquent que la vie marine pourrait se trouver affectée par un manque de phosphore.

In Planet Techno Science

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

JACUZZI

Inventeur : **Roy Jacuzzi**
Date : **1968** Lieu : **États-Unis**

Roy Jacuzzi commence à travailler au sein de la société familiale, Jacuzzi Brothers Inc., qui s'était lancée quelques années plus tôt dans l'hydrothérapie. A cette époque, sentant que les Américains sont de plus en plus sensibles à leur santé et à leur bien-être, il développe le premier bain à remous. Il commence par vendre son invention sur les foires locales : persuadé que son idée est bonne, il veut juste s'assurer qu'elle est bien vendue.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h58
Dohr	12h33
Asr	15h17
Maghreb	17h37
Icha	19h02

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1424 | Ven. 18 - Sam 19 novembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

PROTECTION DES POPULATIONS DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

L'énième appel du président Abdelaziz

Le président de la République arabe sahraouie démocratique, Mohamed Abdelaziz a appelé les peuples européens à contribuer à la protection des populations sahraouies dans les territoires occupés, a rapporté jeudi l'Agence de presse sahraouie.

Dans une allocution prononcée devant le parlement suédois lors d'un atelier intitulé "Avec le président sahraoui" organisé conjointement par l'institut Adolf-Palm, la fondation Emmaüs et l'organisation suédoise Kristina-Peace, le président Abdelaziz s'est dit convaincu que "la Suède et l'ensemble des peuples européens ne pourraient se rendre coupable de complicité avec l'injustice, l'occupation et le déni des droits des peuples". "Nous attendons des positions courageuses et fermes en faveur de la protection de nos citoyens face à la répression du gouvernement marocain dans les territoires occupés du Sahara occidental pour que le gouvernement marocain mette fin à la spoliation de nos ressources naturelles, reconnaisse l'Etat sahraoui et reconnaisse au front Polisario



le statut diplomatique du seul représentant légitime du peuple sahraoui", a indiqué le président sahraoui. Pour le président Abdelaziz, "ce n'est pas une coïncidence que ce genre de manifestation soit organisée par la Suède, connue pour ses positions de principe en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination qui fait face à un pillage flagrant de ses ressources naturelles".

DEUX MOIS DE MANIFESTATIONS À TRAVERS LES ETATS-UNIS

Les indignés ne décolèrent pas

PAR ABID AMINE

Le mouvement pacifiste et anti-capitaliste, Occupy Wall Street, ne semble pas perdre son souffle. Des centaines des manifestants sont sortis, l'après-midi du jeudi, à New York, afin de célébrer leur deux mois d'existence. Plusieurs altercations, parfois violentes, ont conduit à la blessure de sept policiers suivies par l'arrestation d'une soixantaine de personnes, a déclaré Ray Kelly, le patron de la police newyorkaise.

Dans la soirée du même jour, plus de 30.000 personnes selon les organisateurs, ont envahi le square Foley, à New York, dans le sud de Manhattan, avant de marcher sur la piste cyclable du pont de Brooklyn, sans perturber la circulation des voitures.

Cette forte mobilisation d'étudiants, de syndicalistes et d'indignés, était la réplique aux déclarations du maire de la ville de New York, Michael Bloomberg, qui avait déclaré, dans

l'après-midi, qu'il y avait eu "peu de perturbations", et estimé les manifestants à moins d'un millier. "La vraie histoire pour les journaux de demain, c'est qu'il n'y avait pas tant de gens que ça", avait-il ironisé. La manifestation s'est terminée avec un bilan de plus de 250 arrestations.

De New York, où a germé le mouvement des indignés, avec une dizaine de personnes, s'inspirant de la révolution tunisienne. Les protestations se sont étendues un peu partout aux Etats-Unis puis au monde. De Los Angeles, où la police a même arrêté une octogénaire à la retraite, à toutes les grandes villes américaines, Chicago, Washington, Seattle et Dallas. Les porte-paroles de ce mouvement sans leader, revendiquent plus d'égalité sociale et un plus équitable partage des richesses. Ils disent que personne ne peut les arrêter, en scandant leur fameux slogan : "Ce que nous avons tous en commun, c'est que nous sommes les 99 % qui ne tolèrent plus l'avidité et la corruption des 1 % restant".

A. A.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

346 accidents en une semaine

Les accidents de la circulation routière ne cessent de faucher des vies. Ces sinistres ont endeuillé plusieurs familles, au cours de la seule semaine écoulée.

Ainsi, pas moins de 346 accidents de la circulation ont été enregistrés par les éléments de la Sûreté nationale sur l'ensemble du territoire national. Rien que pour la période située entre le 9 et le 16 novembre, ces drames ont causé la mort de 11 personnes et des blessures à 418 autres.

Il convient de préciser que le bilan hebdomadaire de la sécurité routière, rendu public par la direction générale de la Sûreté nationale, fait ressortir une augmentation de 6 personnes, dans le nombre de décès. Celui des blessés a également augmenté de 180 personnes, comparativement à la première semaine du mois en cours.

Le nombre d'accidents de la circulation a

augmenté de 151 cas, indique la DGSN. S'agissant des causes principales ayant mené à cela, il est précisé que « le facteur humain reste la première cause des accidents de la circulation ». La direction générale de la Sûreté nationale indique, que vu cette hausse alarmante du nombre d'accidents elle poursuivra ses campagnes de sensibilisations, ses programmes de prévention et maintiendra les mesures dissuasives, de même que les appels à la prudence aussi bien en direction des usagers que des automobilistes, pour mettre fin à ce fléau. Rappelons qu'au cours de la dernière semaine du mois écoulée, 15 personnes ont trouvé la mort et 362 autres ont été blessées dans 283 accidents de la circulation.

A. B.

Très Libre

LA DOUBLE NATIONALITÉ EN VOIE D'ÊTRE INTERDITE EN FRANCE



sidou@lemidi-dz.com

ORAN

Une bande armée sème la terreur à Aïn el-Turk

Armés de sabres, d'un fusil harpon, d'un couteau et de deux matraques, une bande de jeunes voulaient investir le complexe touristique El Jazera, à Aïn el-Turk, dans la wilaya d'Oran. Ces jeunes, âgés de 20 à 29 ans, avaient dans la tête d'y accéder pour agresser les familles qui y séjournent. Fort heureusement, leur tentative a été déjouée grâce au numéro vert 10.55, mis au service des citoyens par la Gendarmerie nationale.

Les détails de cette affaire, élucidée par les gendarmes de la brigade territoriale d'Aïn el-Turk, remontent au début de cette semaine lorsqu'un agent de sécurité dudit complexe, appela le 10.55 informant qu'une bande de jeunes armés, à bord de deux véhicules, voulaient accéder à l'intérieur du complexe. L'intention de ce groupe, armé, était claire. Agresser les familles pour les dépouiller de

leurs objets de valeur. Quelques heures avant, un des véhicules, bourré d'armes blanches, s'était présenté devant l'entrée du complexe. Ayant été refoulé les occupants ont fait appel à un renfort. S'ensuivit des jets de pierre, de bouteilles en verre et même du gaz lacrymogène.

Ilnstenaient à tout prix à accéder à l'intérieur du complexe. Il faut dire que les gendarmes, par leur rapide arrivée, ont réussi à faire éviter le pire. Après un âpre affrontement entre les éléments de la Gendarmerie nationale et les malfrats, au nombre de six, les gendarmes ont finalement réussi à neutraliser les agresseurs. Il s'agit de T. M., B. Z., T.K., K.A., âgés respectivement de 26, 29, 20, 22, 21 et 24 ans.

A. B.

AKBOU

Un fast-food transformé en lieu de débauche

Une dizaine de personnes, âgés entre 20 et 55 ans, ont été récemment surprises, par les services de la Sûreté de wilaya de Béjaïa, en flagrant délit d'atteinte à la pudeur. C'est suite à des informations selon lesquelles un fast-food, situé dans la localité d'Akbou, aurait été transformé en lieu de

débauche, que ces personnes ont été appréhendés, par les éléments de la Police judiciaire d'Akbou.

Le propriétaire dudit établissement a été placé sous mandat de dépôt de même que les personnes trouvées sur les lieux en situation douteuse.

A. B.

BOUMERDÈS

Fin de carrière pour un faux monnayeur

Un faux monnayeur a été récemment arrêté par les éléments de la Sûreté de Boumerdès. Le mis en cause, âgé de 30 ans et répondant aux initiales B. A., a été arrêté par les éléments de la Police judiciaire de Boumerdès, au niveau d'une entreprise privée dans cette wilaya. Il est suspecté d'implication dans la falsification de billets de banque. Cette opération a également permis la récupération de plusieurs coupures falsifiées, une imprimante et une unité centrale. Le mis en cause a été mené au poste de police pour complément d'enquête avant d'être déféré devant le parquet.

A. B.